

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - MARS 2021

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales	1
▶ Lutte contre le coronavirus	6
▶ Diplomatie.....	12
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	13
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire	14
▶ Justice, prisons	15
▶ Gouvernance	15
▶ Trafic d'or à destination de Dubaï via l'Afrique du Sud	16
▶ Droits des femmes, traite.....	17
▶ Agitation dans les universités	18
▶ Droits de l'enfant.....	20
▶ Santé.....	21
▶ Médias, réseaux sociaux	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Ressources naturelles	21
▶ Environnement, aménagement.....	22
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	22
▶ Economie - Social.....	23

POLITIQUE

▶ Affaires nationales

23/03 - Selon le classement 2020 publié par The Economist Intelligent Unit, Madagascar figure à la 10e place sur 50 pays africains en termes de démocratie, a révélé Andry Rajoelina lors de sa dernière intervention télévisée. Madagascar a nettement progressé dans ce classement depuis dix ans. Un résultat obtenu grâce à l'organisation d'élections libres et démocratiques.

01/03 - La manifestation prévue par l'opposition place de la Démocratie à Ambohitovo a été annulée au dernier moment. Le préfet de police d'Antananarivo avait refusé de donner son autorisation, arguant que le dépôt de la demande n'avait pas été fait dans les délais. L'opposition a renoncé, probablement par crainte de débordements et des dispositifs militaires impressionnants mis en place. Le sort du prochain rassemblement, prévu en périphérie, à Soamandrakizay, n'est pas encore fixé. Le préfet de police a été évasif, mettant en avant la nécessité d'obtenir l'accord du propriétaire des lieux. Pour *L'Express*, « à l'allure où vont les choses, le pouvoir et l'opposition semblent s'engager dans une guerre d'usure. 'Les discours séditieux, injurieux' qui seraient proférés par l'opposition sont les arguments systématiquement mis en avant par le préfet pour motiver sa posture. L'interdiction de manifester que le général Ravelonarivo pourrait opposer aux intentions de manifestation publique de l'opposition, surtout dans le centre-ville, reposerait donc sur une présomption de tentative de coup d'État. » Le quotidien dénonce la partialité de TVM dont les rediffusions de séquences portant sur les crises politiques antérieures constituent un jeu jugé dangereux pour la concorde nationale.

03/03 - L'Eglise catholique oppose son veto à la mise à disposition de sa propriété de Soamandrakizay pour la tenue du prochain meeting de l'opposition. Sur les ondes de *Radio Don Bosco*, Mg Ludovic Rabenatoandro, vicaire général, a déclaré sans ambages : « en tant que propriété de l'Eglise, les lieux ne peuvent

accueillir d'autres événements que les rendez-vous religieux. » Le prélat exige que cessent les spots et publications d'affiches mobilisant les militants à venir à Soamandrakizay, avec comme illustration la propriété privée catholique. La proposition qui avait été faite aux députés du TIM par le général Angelo Ravelonarivo, préfet de police, pour leur meeting du 20 février, portait sur un terrain en contrebas de la propriété des catholiques, appartenant à un homme d'affaires, qui avait été réquisitionné pour l'occasion. Sur les ondes du « *Miara-manonja* », la députée Hanitra Razafimanantsoa a affirmé vouloir maintenir coûte que coûte le rendez-vous.

Les autorités ne proposeront plus aucun endroit aux députés pour que ces derniers puissent effectuer leur rapport d'activités parlementaires. « *Il leur revient de trouver un endroit pour cela* », indique le général Angelo Ravelonarivo. « *L'autorisation de la manifestation sera ensuite donnée en fonction de l'endroit qu'ils vont proposer* », ajoute-t-il.

04/03 - Le « rapport parlementaire » escompté par les députés TIM à Soamandrakizay n'est pas autorisé par le préfet de police. Celui-ci justifie sa décision par les récentes déclarations du pasteur Edouard Tsaramaha du RMDM selon lesquelles il n'est plus question de rapport d'activité parlementaire mais « *de lutte populaire* ». Jusqu'à nouvel ordre, donc, toute intention de l'opposition d'organiser une manifestation publique sera frappée d'interdiction, prévient l'officier.

02/03 - Assemblée générale du CFM - Son président, Maka Alphonse, redoute « une crise sociale et politique ». Il lance un appel à l'apaisement, déplorant les provocations croissantes entre le pouvoir et l'opposition par le biais de l'audiovisuel et des réseaux sociaux et l'agitation qui se répand dans les universités. « *Nous n'avons pas besoin de l'ingérence extérieure* », dit-il, prônant le dialogue entre les forces vives de la nation. « *La prévention de crise fait partie de la raison d'être du CFM* », explique Alphonse Maka. L'entité s'active à approcher les acteurs politiques et les entités sociales et religieuses. « *Nous avons rencontré des acteurs politiques de différents bords. Autant les tenants du pouvoir que les opposants, tous affirment ne plus vouloir d'une nouvelle crise* », affirme Alphonse Maka.

05/03 - Le parti HVM de Hery Rajaonarimampianina encourage ses partisans à assister à la manifestation organisée par les députés TIM au Magro de Tanjombato en remplacement du projet de le tenir à Soamandrakizay. L'alliance entre les partis des deux anciens présidents a connu des hauts et des bas depuis avec la manifestation avortée du 20 février. Le HVM n'avait pas adhéré au projet que « *Miara-manonja* » dans le centre-ville. Les deux formations semblent vouloir de nouveau afficher leur rapprochement. La préfecture ne compte pas mettre son veto à cette nouvelle alternative de l'opposition dont le rassemblement aura lieu sur le terrain privé appartenant à l'entreprise Tiko de Marc Ravalomanana.

Edouard Tsarahame porte-parole du RMDM : « La tenue d'un rapport d'activité est un droit constitutionnel ». Selon lui, il s'agit de faire la distinction entre le mouvement de lutte populaire et le rapport d'activité des députés issus du TIM. Le premier, à l'initiative du RMDM, vise à dénoncer les dérives dictatoriales du pouvoir, tandis que le rapport d'activité des députés est un droit et une obligation que leur confère la Constitution.

06/03 - Le préfet de police de la capitale autorise le rassemblement au Magro de Behoririka. Il déclare « *l'autorisation a été donnée au nom de la démocratie pour pouvoir écouter les minoritaires, dans le respect de l'État de droit et de la liberté d'opinion* », tout en mettant en garde les manifestants. Ils devront faire preuve de retenue en évitant les incitations à la haine et les tentatives de déstabilisation. Aucune autorisation ne sera plus accordée à l'opposition pour tenir pareil meeting. « *Le rapport parlementaire pour la population n'a lieu qu'une seule fois et non tous les samedis* », a-t-il lancé. Tabera Randriamanantsoa, membre de la plateforme des partis de l'opposition, pointe la fragilité du pouvoir. « *Sur quoi ce régime est-il fondé si une manifestation qui se tient à Soamandrakizay, à Toamasina ou encore à Toliara pourrait le faire tomber ?* », se demande-t-il. *L'Express* justifie les craintes du pouvoir : « *Une opposition politique, la liberté d'expression et d'opinion, ou encore, le droit de manifester sont des attributs d'une démocratie. Tenir des meetings est, du reste, une manière d'entretenir la flamme des militants. L'histoire politique du pays témoigne, toutefois, que les sorties publiques de l'opposition couvent souvent des intentions séditeuses, plutôt que d'affirmer une diversité d'idée. De crainte d'être évincés par la rue, ceux qui sont au pouvoir cèdent à la tentation de bâillonner les voix opposantes.* »

08/03 - Plusieurs milliers d'opposants ont pu se regrouper dans le calme au Magro de Tanjombato, dénonçant la mauvaise utilisation par le gouvernement des fonds destinés à lutter contre la pandémie et la hausse des prix des denrées de base. La manifestation s'est déroulée sous haute surveillance policière. La députée Hanitra Razafimanantsoa, porte-parole du TIM, s'est adressée à la foule, au sein de laquelle de nombreuses personnes portaient des chemises rouges. « *Nous avons reçu des bailleurs de fonds 600 millions de dollars d'aide pour faire face à la pandémie de Covid-19, mais aucun de nous ici n'a pu bénéficier de ces aides* », a-t-elle affirmé, dénonçant une « *exclusion* ». L'opposition a tenu à rassurer ses partisans : « *Non, nous ne*

nous battons pas pour des sièges », a-t-elle clamé. « *Nous ne demandons pas à intégrer le gouvernement* », a scandé le député Fidèle Razara. L'ancien journaliste a réclamé, entre autres, « *l'adoption de la loi relative au statut de l'opposition, le respect de la liberté d'expression et de la démocratie, le respect du droit et de la liberté de manifester dans la rue* ». L'opposition a mis l'accent sur la nécessité de libérer les individus incarcérés à la suite de la tentative de rassemblement dans le centre de la capitale, le 20 février. La tenue rouge arborée par nombre d'opposants offrait un contraste avec la tenue blanche des fidèles réunis le même jour au palais des sports de Mahamasina.

Une prière pour la paix à Madagascar a été organisée au palais des sports de Mahamasina, en présence du couple présidentiel. Tous les participants étaient vêtus de blanc. Un moment de recueillement pour le pays, frappé de plein fouet par la pandémie et pris dans la tourmente de la crise socio-politico-économique. Une vingtaine de groupes évangéliques se sont produits au cours du culte. Tout le palais des Sports a chanté « *Madagasikara Tanindrazanay* », hymne patriotique du mouvement nationaliste MDRM, comme pour se rappeler la lutte que le pays doit mener. Andry Rajoelina, président d'une République laïque, selon la Constitution, a pris la parole pour lancer un appel national à la prière. Il dit avoir prié « *pour vaincre les forces de l'obscurité* ». Le Père Pedro était également présent, ainsi que des membres du gouvernement et des chefs d'institutions. Miako Rasolondraibe, organisatrice de l'événement, a tenu à souligner qu'« *avant le réveil sur le plan économique, politique, culturel, vient d'abord le réveil spirituel.* » L'Express note : « *Il n'y a eu aucun discours politique à Mahamasina. La présence massive des tenants du pouvoir a, cependant, donné une dimension étatique et politique à l'événement* ».

Alors que les statistiques de la pandémie progressent de nouveau, les participants aux manifestations organisées à Tanjombato et Mahamasina se sont souvent affranchis de l'obligation de porter le masque et de respecter les gestes barrières.

02/03 - Un activiste à la réputation sulfureuse, reconnu au sein de la diaspora, est recherché par les autorités. On lui reproche d'avoir proféré des menaces sur YouTube à l'encontre du chef de l'Etat et de sa famille. Dans une vidéo qu'il a postée sur les réseaux sociaux, Marc Randrianisa appelle à « *proposer un acte isolé de très haut niveau* » alors qu'il est devant une résidence privée sur une zone transfrontalière franco-suisse. L'endroit n'a pas été choisi par hasard : c'est dans cette demeure que la famille présidentielle loge habituellement lors de son passage en Europe. Il a fait le déplacement sur les lieux et a tenté « *de sonner* » vainement à la porte de la résidence. L'ambassade malgache à Paris fait « *appel à toutes personnes résidentes en France ou en Europe ayant des informations le concernant.* » Selon l'ambassade, « *il est recherché par les autorités malgaches et françaises.* » En septembre 2009 Marc Randrianisa faisait partie d'un groupe de personnes entrées par effraction dans les locaux de l'ambassade à Paris, en marge d'une manifestation contre le régime transitoire. Il avait été interpellé par la police française. En mai 2011, il avait été impliqué dans un « *projet d'attentat contre Andry Rajoelina* », alors président de la Transition, projet déjoué par les hommes de la direction de la surveillance du territoire. L'activiste avait pu passer entre les mailles du filet des enquêteurs et s'expatrier en France. L'appel lancé par Marc Randrianisa coïncide avec la tension politique que l'on observe actuellement. En France, la branche locale de l'opposition multiplie les interventions sur les réseaux sociaux pour vilipender le régime.

06/03 - Quelques jours après la diffusion de l'avis de recherche le concernant, Marc Randrianisa est sorti du silence en apparaissant dans une vidéo sur sa page Facebook. « *Je ne me cache pas, ni dans une grotte, ni dans la jungle, je suis là* », a-t-il annoncé, sans donner de précision sur l'endroit exact où il se trouve. Le décor de sa vidéo, qui n'a pas changé par rapport à ses anciennes publications, indique que Marc Randrianisa n'est pas inquiet. Son « *dernier domicile* » serait, toujours selon l'ambassade malgache à Paris, dans la commune de Bagneux dans les Hauts-de-Seine. « *Je n'ai même pas l'intention de me cacher ou de fuir car je n'ai rien à me reprocher* », a répondu l'activiste face aux accusations des autorités. Une vidéo que Marc Randrianisa avait postée sur les réseaux sociaux fin février avait interpellé les autorités, notamment sur les propos menaçants que l'opposant tenait et l'endroit du tournage. « *J'ai fait exprès de réaliser la vidéo à cet endroit, à Versonnex [commune française à la frontière suisse] pour montrer aux malgaches où se loge Andry Rajoelina* », lors de ses séjours en France, a déclaré Marc Randrianisa. Ce dernier est convaincu qu'il est dans son droit. « *Je ne trouve pas de mal dans ma déclaration* », s'est justifié l'opposant à la réputation sulfureuse.

22/03 - Andry Rajoelina : « Mes enfants ne se droguent pas ». Il s'inscrit en faux contre les accusations portées sur sa famille sur les réseaux sociaux. Et de répondre également à ceux qui critiquent le fait que ses enfants poursuivent leurs études à l'étranger. « *Est-ce que je n'aurais pas pu envoyer mes enfants étudier à l'étranger si je n'étais pas président ?* », demande-t-il, en révélant que lui et sa femme financent les études d'autres enfants au Canada, au Maroc, en Inde et en France. « *Pourquoi nos propres enfants seraient-ils en reste ?* », interroge celui qui avait créé sa propre société à l'âge de 20 ans. « *25 ans après, Injet est la seule enseigne appartenant à un Malgache dans l'enceinte de Tana Water Front* », souligne-t-il.

10/03 - Les opposants Vonison Andrianjato et Guy Maxime Ralaiseheno recherchés par la gendarmerie. En février, ils avaient été convoqués à la brigade de recherche criminelle mais avaient refusé de s'y rendre. Les deux hommes participent épisodiquement à l'émission quotidienne de l'opposition, « *Miara-manonja* », émission dans laquelle, selon *Midi*, ils critiquent avec virulence le pouvoir. Le Père Pédro a été attaqué pour sa proximité affichée avec le chef de l'Etat.

11/03 - Un décret présidentiel fixe la date d'expiration du mandat des membres de la HCC au 12 mars. Une échéance qui s'applique aux neuf membres de la Cour. Trois de ses membres, dont le président, Jean Eric Rakotoarisoa, arrivent au terme de leur mandat de 7 ans mais les 6 autres pouvaient espérer rester en fonction, ayant été nommés à différents moments, les derniers en juin 2016. « *Mettre l'ensemble des hauts conseillers dans le même sac motive, toutefois, des interrogations* », écrit *L'Express*. Le conseil des ministres a convoqué une session extraordinaire du Parlement pour procéder à l'élection des deux représentants de chaque assemblée à la HCC. Le CSM aurait également été invité à élire ses deux représentants. Les trois hauts conseillers du quota présidentiel pourraient n'être connus qu'une fois tous les membres élus de la Cour connus.

23/03 - Véritable bousculade au niveau des deux Chambres pour briguer quatre postes au sein de la HCC. 21 prétendants ont été enregistrés par l'Assemblée nationale. Le Sénat n'a pas encore arrêté sa liste mais on décompte déjà également une vingtaine, magistrats de carrière pour la plupart. En outre, 59 magistrats ont répondu à l'appel à candidatures du CSM qui doit désigner lui aussi 2 représentants. Le total des candidatures de magistrats représente 1/20e de l'effectif total de leur corps.

25/03 - HCC : sans surprise, le Parlement élit des magistrats proches du régime. Rojoniaina Ranaivoson Andriamaholy, l'épouse du secrétaire général adjoint de la présidence, Dina Andriamaholy, et le directeur de cabinet de la primature, Georges Merlin Rasolo Nandrasana, ont été élus respectivement par la majorité du Sénat et de l'Assemblée nationale pour siéger à la HCC. A l'Assemblée, la victoire du directeur de cabinet de la primature ne surprend pas. Les 147 députés présents ont majoritairement voté pour lui. Il en est de même pour l'ancien ministre de la fonction publique, le magistrat Nelson William, candidat à la présidentielle de 2013. Au Sénat, les membres composés majoritairement d'hommes ont hissé à la HCC deux femmes magistrates : Rojoniaina Ranaivoson Andriamaholy et Antonia Rakotoniaina. L'épouse du secrétaire général adjoint à la présidence, est membre sortant de la CNIDH. Antonia Rakotoniaina est vice-présidente du tribunal de première instance d'Antananarivo. L'approche genre a certainement joué : sur les neuf membres sortants de la HCC, quatre étaient des femmes. Les deux membres à élire par le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) seront également issus du corps de la magistrature. Reste à savoir si le président de la République va inclure d'autres corps (avocats, administrateurs civils, enseignants) dans son quota.

27/03 - Florent Rakotoarisoa de retour à la HCC. Cet ancien membre de la Cour et ministre de l'intérieur de la Transition a été élu par les membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) avec une autre magistrate Bakoly Germaine Ratovonoelinjafy. Des sources concordantes affirment que des consignes de vote auraient été données pour les élire, selon *Tribune*. Florent Rakotoarisoa a déjà occupé plusieurs postes à responsabilité au niveau de l'administration et de la diplomatie. Ministre de la justice par intérim, ambassadeur de Madagascar au Canada, il a même été pressenti au poste de premier ministre du pouvoir actuel. Il faisait également partie du Comité consultatif constitutionnel qui a élaboré la Constitution de la IVe République. Il se confirme que la HCC compte surtout des membres proches du pouvoir, en plus des futures nominations relevant du président de la République.

12/03 - Remaniement en vue : Didier Ratsiraka mène des consultations. L'ancien président, qui revendique une proximité avec l'actuel président de la République, reçoit des hommes politiques ainsi que des officiers supérieurs et officiers généraux en retraite qui lui sont restés fidèles, dans un contexte où le bruit d'un changement du gouvernement s'amplifie. La formation UNDD créée par Albert Zafy et dirigée par Régis Manoro, aurait les faveurs de Didier Ratsiraka.

13/03 - L'opposition multiplie les démarches visant à contraindre le pouvoir à procéder à un partage de « seza », écrit *Midi*. Elle ne cesse de réclamer la mise en place d'un gouvernement de salut public. L'UNDD de l'ancien président Zafy Albert a rejoint les groupements de l'opposition tout en mettant en avant la nécessaire solidarité nationale. La mouvance Zafy qui n'a plus participé à aucune échéance électorale depuis près d'une décennie, serait appuyée dans sa démarche par Didier Ratsiraka.

13/03 - Les douze personnes arrêtées le 20 février en marge du rassemblement de l'opposition restent en détention provisoire à Antanimora en attendant leur procès. La justice leur a refusé la liberté provisoire. Leur cas a été plaidé par les leaders de l'opposition auprès des instances internationales. Un avocat a été engagé pour assurer leur défense.

19/03 - La PFNOSCM lance « un appel solennel pour sauver la patrie »¹. Madagascar traverse de nouveau selon elle un moment très délicat de son histoire. Les séquelles des confinements continuent de peser sur le quotidien des citoyens. Les tensions politiques actuelles étaient prévisibles, au vu du contexte mondial de la pandémie. Elles ont été aggravées par un style de gouvernance qui tend vers l'autocratie en fermant tout véritable dialogue et toute transparence dans la gestion de la crise sanitaire. Une gestion inquiétante qui favorise l'anarchie, la défaillance de l'Etat et constitue une menace pour la République. Et la PFNOSCM de citer des causes de ce climat délétère : séquelles de crises politiques récurrentes mal résolues, gestion politisée, opaque, unilatérale, exclusive, injuste, discriminatoire et non-visionnaire de la pandémie, gestion opaque et douteuse des aides extérieures liées à la pandémie, absence de mesure concrète et efficace pour protéger les emplois, pour alléger et soutenir les entreprises sur les méfaits du confinement, perception controversée des priorités étatiques qui aggrave les inégalités, inexistence d'une vision et d'une politique nationale de développement à long terme partagée par toutes les forces vives, dilapidation des ressources naturelles et destruction de l'environnement au profit d'une classe politique appartenant à un réseau mafieux hautement protégé, élections démocratiques de façade, restriction de l'espace civique, véritable danger pour la démocratie. La PFNOSCM prône la mise en œuvre d'une véritable réconciliation nationale, une refondation de la République, la restauration de l'Etat de droit, l'instauration de la décentralisation, le renforcement des instruments anti-corruption, la refonte de la liste et des lois électorales et la redéfinition de la mission des forces de défense et de sécurité.

27/03 - Transparency International : « Faible confiance des citoyens envers les députés ». L'organisation a mené une enquête sur la connaissance du rôle des députés par les citoyens. Elle a porté notamment sur 17 circonscriptions et 33 communes des régions Analamanga, Atsinanana et Haute-Matsiatra, en février et mars 2021. Parmi les principaux constats, la perception d'un très faible niveau de redevabilité des députés envers les citoyens, ainsi que le faible niveau de confiance qui leur est accordé. Près d'une personne sur deux pense que les députés priorisent leurs propres intérêts. Une personne sur deux ignore également le rôle constitutionnel des députés. Les élus n'interagissent pas régulièrement avec les citoyens de leur circonscription, sauf en période électorale.

28/03 - L'ancien président de la République Didier Ratsiraka est décédé à l'âge de 84 ans². L'ancien chef de l'Etat et son épouse avaient été hospitalisés à l'hôpital militaire de Soavinandriana à la suite d'une « *petite grippe* » avait-on indiqué. Ses proches précisent qu'il avait été testé négatif au Covid-19 mais des médias locaux mettent en doute cette thèse. Pour Andry Rajoelina il ne peut être mort du Covid, c'est symboliquement impossible, font-ils remarquer.

Didier Ratsiraka sera inhumé au mausolée national d'Ambohitsaina qu'il l'avait fait construire pour les combattants nationalistes qui avaient perdu la vie lors de l'insurrection du 29 mars 1947. Andry Rajoelina a pris un décret faisant de la journée du 29 mars jour de deuil national. « *Les Malgaches ont perdu un illustre patriote* », a-t-il déclaré sur *Twitter*. Marc Ravalomanana a fait part de « *sa consternation et de sa tristesse en apprenant le décès de l'ancien président* ». « *La vie appartient à Dieu et je présente toutes mes condoléances à toute sa famille et ses collaborateurs* », peut-on lire sur sa page *Facebook*. Personne à la radio ou à la TV n'a osé évoquer les dérives de son régime ni les interrogations qui subsistent sur la responsabilité dans le massacre du 10 août 1991 devant le palais présidentiel d'Iavoloha³.

Pour *Tribune*, ces dernières années, Didier Ratsiraka n'a eu de cesse de jouer le rôle de *Raiamandreny*, notamment auprès du chef de l'État actuel même si par moment il n'a pas manqué de critiquer le pouvoir et ses dirigeants. Jusqu'au bout, il a donné son avis sur les affaires nationales. Andry Rajoelina a évoqué l'impressionnant parcours académique et militaire de Didier Ratsiraka, mais surtout son parcours sur la scène politique malgache. Le décès de Didier Ratsiraka a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Adulés par certains, détestés par d'autres, la mort de l'ancien président ne laisse pas indifférent. Si la plupart reste unanime sur le fait qu'aucun de ses successeurs ne peut rivaliser avec lui en termes de prestance, d'intelligence, de discours, certains n'ont pas manqué de rappeler ses années au pouvoir et l'échec de sa politique socialiste que beaucoup jugent responsable de la paupérisation du pays. Plusieurs se souviennent également de son « *Non, rien de rien, non, je ne regrette rien* » qu'il a chantonné lors de son retour d'exil en novembre 2011, gardant en mémoire le bain de sang de 1991 dont il aurait été l'ordonnateur. L'ancien président est revenu en 2015 sur l'ensemble de son parcours politique dans un livre de 600 pages intitulé « *Didier*

¹ Cf. Blog Justmad - <https://p7.storage.canalblog.com/72/14/448497/128832035.pdf>

² Cf. Blog Justmad :
<https://p4.storage.canalblog.com/48/29/448497/128881998.pdf>
<https://p4.storage.canalblog.com/48/89/448497/128884940.pdf>
<https://p1.storage.canalblog.com/29/50/448497/128882313.docx>

³ <https://www.facebook.com/MadagascarCorruption/videos/278364320069945>

[Ratsiraka. Transition démocratique et pauvreté à Madagascar](#) », livrant de nombreux détails sur son parcours depuis son enfance et sur la vie politique malgache⁴. Un témoignage qui a soulevé de nombreuses controverses.

► Lutte contre le coronavirus

01/03 - Les gestes barrières aux oubliettes. Leur respect ne se ferait plus que par peur de la répression des forces de l'ordre. Le constat n'est pas nouveau, il remonte au déconfinement, mais le regain actuellement constaté des contaminations laisse craindre le retour d'une situation critique. Les statistiques sur la situation malgache sont défailtantes, ce qui ne permet pas de se faire une idée précise de la situation.

03/03 - La pandémie de Covid-19 progresse de façon inquiétante dans la région Diana. Après le retour en force de la maladie au sein de l'université d'Antsiranana fin d'année 2020, quelques districts de la région, en particulier Nosy Be, connaissent ces dernières semaines une forte augmentation de nouveaux cas positifs. Le taux de positivité est en hausse dans la capitale du Nord, mais stable, tandis qu'à Nosy Be une recrudescence inquiétante de la pandémie est observée. Le nombre de convois mortuaires y est anormalement élevé et l'impossibilité de se faire tester n'apaise pas le malaise ambiant. L'aéroport, le seul du pays à être rouvert aux vols commerciaux internationaux depuis octobre, reste pour le moment fonctionnel. Les veillées mortuaires ont été interdites pour les patients décédés du Covid-19. Du côté des responsables sanitaires, on reste peu prolixe. Dengue, Covid-19, ou autre maladie : « impossible », dit-on, « d'imputer la hausse de la mortalité actuelle au coronavirus ».

On assiste à une multiplication des cas positifs à l'université d'Antananarivo et dans d'autres régions de l'île mais le Centre de commandement opérationnel Covid-19 reste étrangement silencieux, ce qui génère des interrogations dans l'opinion publique sur la situation réelle. « *La population est dans l'expectative* », titre *Midi*.

Pour La Gazette, « le Covid-19 est le cadet de nos soucis. *Malgré l'étendue des dégâts mondiaux et locaux causés par la pandémie, cette maladie ne passe pas avant les autres soucis auxquels la population malgache doit faire face tous les jours. (...) La maladie diminue en réputation. (...) Habitée à vivre avec des maladies incurables, mortelles et ravageuses, la population s'est très vite adaptée à l'existence du Covid-19. La nouvelle venue n'est pas plus dangereuse que les autres qui se sont installées depuis des années si on compare le nombre de victime et les impacts sociaux-économiques qu'elle a engendrés. (...) Le Covid-19 est devenue pour les Malgaches un simple rhume. A côté de ces maladies, la population se bat contre un fléau plus ravageur et plus persistant, la pauvreté. C'est cette pauvreté qui oblige la population à sortir tous les jours pour travailler malgré la pandémie qui menace. (...) La population préfère prendre le risque de se faire arrêter sans port du masque et nettoyer la rue que d'acheter un masque à 500 Ar qui est de la même valeur que la nourriture pour trois enfants pour une journée. »*

05/03 - Le ministère de la santé annonce qu'il va recommencer à distribuer du Covid-Organics (CVO) préventif et curatif afin de freiner la propagation du virus. La distribution se fera en priorité dans les localités où le taux de contamination est en hausse, a déclaré le ministre Jean-Louis Rakotovo. Une hausse inquiétante du nombre de personnes infectées est constatée depuis ces derniers jours, fait-il remarquer. Une stratégie anti-Covid est mise en place pour faire face à la période hivernale, propice à la propagation du virus.

10/03 - La vaccination, une idée qui fait son chemin. L'épidémie a bel et bien repris sa progression et les autorités en prennent conscience. Les distributions du Covid-Organics ont repris et le respect des gestes barrières est vivement recommandé. Le refus d'avoir recours à la vaccination avait été signifié très tôt par les autorités à l'OMS, qui avait proposé aux pays africains le mécanisme de vaccination Covax. La raison invoquée était que Madagascar dispose de son propre remède, le Covid Organics et le CVO+. Des voix s'élèvent désormais pour qu'on reconsidère ce refus. Les autorités consulaires françaises ont demandé au gouvernement français de faire bénéficier ses ressortissants d'un plan de vaccination. L'appel a été lancé et on précise qu'en cas d'accord l'opération sera réalisée en coordination avec les autorités malgaches.

10/03 - Plus de 1 300 personnes ont été rapatriées en février, principalement par Air France. Les pays de provenance n'ont pas été divulgués. Tous les vols privés internationaux restent suspendus. Les équipages des vols long courrier ne sont pas autorisés à débarquer et les vols d'évacuation sanitaire sont soumis à une autorisation préalable. Des vols touristiques commerciaux sont autorisés pour la seule Nosy Be mais ils sont soumis à des conditions strictes. Les touristes ne peuvent pas, en principe, rejoindre la Grande Terre. Tout

⁴ Cf. Blog Justmad - <https://p7.storage.canalblog.com/77/00/448497/128892957.pdf>

passager en provenance de 44 pays classés à risque d'importation du virus s'expose à un refoulement immédiat, à la charge de la compagnie. Le France compte parmi les pays concernés par cette interdiction, ainsi que les pays asiatiques.

11/03-- Lutte contre le Covid-19 - 150 millions de dollars pour la reprise des transferts monétaires en faveur des ménages les plus vulnérables. Un troisième financement additionnel sous forme de dons de la Banque mondiale pour le projet de filets de sécurité sociaux vient d'être signé avec le gouvernement. Ce financement devra porter à 4 millions le nombre de personnes bénéficiaires des programmes de protection sociale. Le programme mettra en place une stratégie de sortie afin que les bénéficiaires qui ont pu se relever grâce à celui-ci puissent faire place à d'autres personnes dans le besoin. Le système national de protection sociale sera renforcé par la numérisation de l'enregistrement et le développement d'un système de paiement électronique, ainsi que le renforcement du système de plainte.

Les deux premiers financements entrant dans le cadre du projet de filets de sécurité sociale s'élevaient déjà à 125 millions de dollars. Cinq régions vont bénéficier de ces filets de sécurité : Alaotra Mangoro, Analamanga, Analanjirifo, Atsimo Andrefana et Menabe. Au total 14 régions et 29 districts sont couverts par les projets de filets de sécurité sociaux. Le montant total des financements reçus par le pays pour faire face au Covid-19 et ses conséquences s'élevait à 673,4 millions de dollars en novembre 2020. Une partie de ces financements a été consacrée au programme de transferts monétaires. Pour rappel, le projet de filets de sécurité sociaux a été mis en place par le gouvernement en 2015, en accord avec la politique nationale de protection sociale. Il est mis en œuvre par le FID sous la coordination de plusieurs ministères. La Banque mondiale souligne que la couverture et le financement des filets sociaux de sécurité restent extrêmement limités à Madagascar. Les programmes réguliers, hors contexte de crise sanitaire, ne touchent que 6 % des ménages en situation d'extrême pauvreté, et ne sont opérationnels que dans 8 % des districts les plus pauvres.

11/03 - Ceux qui sortent de chez eux sans un masque seront, de nouveau, soumis à des travaux d'intérêt général (TIG). La gendarmerie annonce le renforcement des mesures pour empêcher la propagation du coronavirus, repartie à la hausse, à l'entrée de la période hivernale. La situation serait préoccupante à Mahajanga.

12/03 - La multiplication des cas de Covid-19 inquiète. La situation se dégrade dans les régions Analamanga, Boeny et Diana. Le ministère de la santé n'a pas confirmé la présence de nouveaux variants alors que le variant sud-africain se répand dans les îles de l'océan Indien.

Le gouvernement américain a offert des équipements de protection individuelle aux agents de santé de 13 régions touchées par le Covid-19. Ces équipements ont été fabriqués localement. Il s'agit du deuxième don accordé par United States Africa Command, après celui de juillet 2020. Il s'ajoute aux 2,5 millions de dollars de financement d'urgence fournis par les États-Unis pour soutenir la riposte du gouvernement à l'épidémie et à la réaffectation de 2,2 millions de dollars des projets santé de l'Usaid.

L'Unicef Madagascar a procédé à la dotation au ministère de la santé d'environ 500 000 dollars de matériels. Il s'agit de respirateurs pour adultes, enfants et nouveaux nés, financés par le Danemark, des donateurs et les fonds propres de l'Unicef. Les 18 structures bénéficiaires de ces équipements disposent déjà de personnels qualifiés pour leur utilisation.

Le durcissement des mesures sanitaires complique les rites funéraires. Face au relâchement de la population quant aux gestes barrières et devant la recrudescence de l'épidémie sur tout le territoire, plus particulièrement au centre et au nord, la gendarmerie a annoncé la reprise d'anciennes dispositions décrétées par les ministères de l'intérieur et de la santé, notamment l'obligation d'enterrer les morts du Covid ou suspectés d'être morts du Covid, sur leur lieu de décès. Un coup dur pour la population, très attachée aux rites funéraires et à l'inhumation des proches dans le tombeau familial. Une étude menée en Allemagne démontre que le virus reste actif encore 35 h après le décès. Dans la foulée de ces annonces, le député et opposant Roland Ratsiraka, s'est exprimé pour déplorer le fait que le gouvernement refuse toujours de recevoir des dons de vaccin. « Une situation regrettable », selon lui, qui montre que « la santé publique n'est pas la priorité du gouvernement ». Il dénonce la non-déclaration de décès du Covid et le mauvais fonctionnement des équipements de l'hôpital Manara-penitra de Toamasina [hôpital « aux normes internationales »]

13/03 - Vaccination contre le Covid-19 : la Chine disposée à prêter main-forte. « La Chine a décidé de fournir 10 millions de doses de vaccins chinois au mécanisme Covax de l'OMS pour répondre aux besoins urgents des pays en développement », a indiqué l'ambassadrice de Chine. 69 pays en développement en sont bénéficiaires mais Madagascar n'en fait pas partie en raison du choix du gouvernement. « La Chine respecte la volonté et le choix de chaque pays », a-t-elle fait savoir, ajoutant qu'elle reste disposée à examiner une telle demande.

Forte suspicion du nouveau variant décelée chez des patients à Mahajanga. Le directeur du CHU Mahavoky Atsimo, le Pr Jean Baptiste Randrianirina, déplore le manque d'équipements pour la prise en charge des malades. « *Tout comme les autres centres hospitaliers du pays, nous ne disposons pas d'oxygène pour les patients qui en ont besoin* », indique-t-il. L'épidémie refait surface à Toliara. Un couple d'opérateurs économiques de renom a été évacué par avion vers la capitale. De hauts dirigeants ont pu bénéficier, eux, d'une évacuation sanitaire à la Réunion.

CVO curatif : une efficacité encore à prouver. Lancés le 18 janvier, des essais cliniques seraient en cours et respecteraient scrupuleusement les bonnes pratiques cliniques, affirme une source. Le nombre de personnes ayant accepté de prendre part à l'étude n'a pas été divulgué. Du côté de la société Pharmalagasy, la communication concernant le CVO curatif n'adopte pas la même prudence. Holijaona Raboana, président du conseil d'administration, a avancé que « *l'efficacité du caractère curatif du CVO est actuellement connue à 90 %. Un résultat obtenu grâce à une collaboration avec l'OMS depuis le mois de janvier* ». Il avance « *une perspective à l'exportation ayant comme objectif de concurrencer les vaccins* ». Avant d'affirmer qu'il y a actuellement « *beaucoup de commandes de CVO curatif* ».

L'homme d'affaires Riaz Barday est mort du Covid-19 au CHU de La Réunion. Important propriétaire terrain et hôtelier, il avait bénéficié d'une évacuation sanitaire, notamment due au fait que sa compagnie aérienne est spécialisée dans ce type transport. Âgé de 61 ans, il était l'un des plus importants exportateurs mondiaux d'Ylang Ylang. 25 % de la production mondiale venait de ses plantations de Nosy Be. Il était également propriétaire de nombreux hôtels sur la Grande île et possédait plusieurs sociétés à La Réunion. En 2006 il avait été expulsé de Madagascar sans se faire notifier les raisons, avant d'être autorisé à rentrer quelques années plus tard.

La recrudescence de la maladie coïncide notamment avec les différentes manifestations et événements officiels organisés ces derniers jours.

Le syndicat des enseignants-chercheurs (Seces) déplore six pertes humaines liées au Covid-19, à Mahajanga et Toliara. Il appelle à une prise de décision rapide des responsables universitaires pour prévenir une hécatombe.

Des doutes subsistent quant au motif de l'évacuation sanitaire à La Réunion du ministre de la défense et du gouverneur de la région Analamanga.

La ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, a déclaré qu'il faut promouvoir le CVO Covid Organics et le CVO +, qui, selon elle, ont fait la preuve de leur efficacité, alors que les vaccins, que Madagascar refuse pour instant de proposer, ont des effets secondaires. Le gouvernement se refuse à envisager un nouveau confinement.

16/03 - Le débat sur le vaccin commence à gagner du terrain face à la menace de regain de la pandémie.

Des hommes politiques réclament que le débat soit porté sur la place publique et fasse l'objet d'une réflexion sérieuse mais le sujet reste tabou. Le premier ministre, Christian Ntsay, demeure inflexible. Il s'agit pour le moment de « *promouvoir les produits de la recherche des scientifiques du pays* », selon les termes de la ministre de la communication. « *Le choix du gouvernement de ne pas recourir au vaccin risque de priver hommes d'affaires, hauts responsables, étudiants, touristes nationaux et sportifs d'entrer dans l'espace Schengen en cas de mise en vigueur en Europe du passeport vaccinal* », fait remarquer Midi. Les ressortissants étrangers séjournant dans la Grande île pourraient bénéficier du vaccin, en accord avec les autorités malgaches, ce qui est perçu par certains comme une injustice.

17/03 - « Nous attendons... nous ne refusons pas les vaccins, dit le ministre de la santé. Nous devons continuer à exploiter les produits fabriqués à Madagascar comme le CVO et le CVO+ dont nous avons constaté la réussite ». Et de poursuivre qu'en cas de reprise de l'épidémie, « *nous avons les équipements, les matériels, les médicaments, les tests, le personnel de santé et les centres de soins* ». Une déclaration qui est loin de rassurer l'opinion qui constate que les hauts responsables suspectés d'être atteints bénéficient d'une évacuation sanitaire vers la Réunion. Les patients qui développent les formes graves de la maladie commencent à envahir les hôpitaux. La société civile interpelle les autorités : pour quelle raison ne pas avoir adhéré au mécanisme Covax proposé à 92 pays en développement ? Pour l'instant, l'Etat n'envisagerait aucune mesure restrictive de liberté de circulation, encore moins un confinement. Une pétition en ligne a été lancée pour « *permettre aux Malgaches et résidents qui le souhaitent l'accès au vaccin* ».

Les frontières resteront encore fermées au tourisme, à l'exception de Nosy Be. « *Nous ne nous aventurerons pas à rouvrir les frontières alors que les grands pays ferment les leurs* », a déclaré le ministre des transports et du tourisme, Joël Randriamandranto. Pour l'instant, seuls les diplomates, les expatriés travaillant à Madagascar, les opérateurs, et les bénéficiaires de rapatriement peuvent entrer dans la Grande île. Le ministre explique que la résurgence des cas de Covid-19 à Nosy Be ne s'explique pas par l'arrivée des touristes. 5 500 passagers ont débarqué sur cette île depuis l'ouverture partielle du ciel malgache, dont 1 700

touristes. Certains ressortissants malgaches parviennent à rejoindre la Grande Terre. « *Nosy Be récolte les fruits des événements publics organisés l'année dernière avec les spectacles de la chanteuse Sud-africaine entres autres* », ironise un activiste sur les réseaux sociaux.

18/03 - Retour des mesures restrictives. Les rassemblements de plus de 200 personnes sont désormais interdits. Le nombre de proches autorisés à assister aux obsèques d'une personne décédée du coronavirus est limité à 10. Toute compétition sportive est interdite sauf dérogation spéciale et à condition qu'elle se tienne en plein air. Le CVO, la fameuse tisane à base d'artémisia, sera de nouveau distribuée à la population dans les fokontany. L'accueil de touristes en provenance des pays à risque reste suspendu. La Bataillon d'intervention spéciale (BIS) sera de nouveau déployé. Les contrôles et les sanctions contre les contrevenants au port du masque seront renforcés. Tous les Centres de santé de base (CSB) sont mobilisés ainsi que tous les hôpitaux « *Manara-penitra* ».

Marc Ravalomanana se déclare favorable à l'introduction du vaccin et annonce qu'il va entreprendre des démarches auprès de l'OMS. Didier Ratsiraka, quant à lui, propose l'utilisation des vaccins développés par les Chinois ou les Russes, ainsi que des vaccins américains Johnson & Johnson et Moderna.

La Vérité écrit : « *Alors que l'Etat prend encore du recul afin de peser le pour et le contre dans l'intérêt de la population, l'opposition semble avoir une toute autre préoccupation. Celle-ci se pose, en effet, en porte-parole des grandes multinationales de l'industrie pharmaceutique, les 'Big Pharma'. L'ex-président n'hésite pas à faire l'apologie de tous les vaccins disponibles sur le marché international tout en dénigrant le Covid-Organics (CVO). Un remède 'made in Madagascar' élaboré, non pas par le président Andry Rajoelina, mais par les chercheurs malgaches de l'IMRA.* »

Une pétition intitulée « *Permettre l'accès au vaccin anti-Covid19 pour les Malagasy et résidents qui le souhaitent* » circule sur les réseaux sociaux.

19/03 - Vaccins contre le Covid-19 : Andry Rajoelina saisit l'Académie de médecine. « *Je sollicite l'expertise et les conseils éclairés de l'Académie nationale de médecine pour définir ensemble la riposte adéquate pour faire face à cette récente remontée des cas du Coronavirus* », écrit-il dans sa lettre de saisine. Le chef de l'Etat laisse désormais entrevoir une évolution de sa position par rapport au vaccin. Il écrit notamment : « *Cette question retient l'attention de l'État qui, par un souci de précaution, a privilégié la posture de l'observation depuis plusieurs mois. Nous suivons de près l'évolution des campagnes de vaccination, menées dans de nombreux pays à travers le monde* », soutient-il. Faisant référence aux effets indésirables de certains vaccins, Andry Rajoelina explique que la réserve adoptée actuellement par Madagascar a pour but de protéger la population. « *Malgré tout, nous n'écartons pas cette option préventive qui sera certainement, à termes, indispensable et incontournable* », affirme-t-il. Des voix s'élèvent de toutes parts pour autoriser les citoyens à se faire vacciner. L'ambassadeur de Madagascar à Maurice, Camille Vital, incite ses compatriotes sur place à se faire vacciner.

Le nombre de nouvelles contaminations explose dans la région Analamanga. Suivent les régions Sava Atsinanana, Boeny et Diana. Fortes inquiétudes en outre dans la région Alaotra Mangoro. « *Les symptômes de la maladie sont assez sévères. Les formes graves sont nombreuses. Des personnes qui présentent les symptômes du coronavirus ont un résultat négatif au test de dépistage* », s'alarme le ministre de la santé. « *La deuxième vague de l'épidémie ne laisse plus d'autre alternative que l'instauration d'un véritable état d'urgence* », écrit Midi.

19/03 - Amnesty International : « Le déni face aux vaccins anti-COVID-19 prive des millions de personnes de toute vaccination »⁵. L'organisation constate que la majorité des pays du monde tentent de se procurer autant de vaccins anti-Covid-19 validés par l'OMS que possible alors que le gouvernement malgache continue de s'appuyer sur le traitement à base de Covid Organics (CVO) dont la preuve de l'efficacité n'a jamais été démontrée. Une attitude qui constitue une violation de ses obligations relatives aux droits humains. En effet, au titre du droit international, chacun a le droit de bénéficier du meilleur état de santé mentale et physique atteignable et le droit de bénéficier des progrès de la science. L'incapacité du gouvernement à assurer l'accès au vaccin plonge de nombreux habitants dans le désespoir. Depuis le début de la pandémie, Amnesty a relevé les manœuvres des autorités visant à faire taire les voix dissidentes qui osent dénoncer la gestion de la crise. Ceux qui osent s'exprimer s'exposent à de graves répercussions. Des experts de santé publique sont également pris pour cible. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement et en période de pandémie l'accès à l'information est d'autant plus important. Priver des experts médicaux et scientifiques de leur liberté d'expression constitue une violation des droits humains, mais aussi un gaspillage de ressources précieuses susceptibles d'aider le pays à faire face à la pandémie. Les autorités doivent cesser de bloquer au niveau national les vaccins contre le Covid-19 et établir un plan concret afin de fournir des doses susceptibles de sauver des vies, et lui associer une stratégie nationale de vaccination sensée.

⁵ Cf. Blog Justmad - <https://p4.storage.canalblog.com/48/43/448497/128830141.pdf>

Dans un communiqué, l'Académie malgache demande au chef de l'Etat d'affirmer, au titre du respect des droits humains, le droit de chacun à choisir le mode de traitement qu'il juge approprié pour lutter contre le Covid-19 et de reconnaître le vaccin comme mode légitime de protection.

20/03 - Vaccination contre le Covid-19 : Marc Ravalomanana s'adresse à la communauté internationale.

« Très préoccupé face à la propagation alarmante du Covid-19 et en l'absence de vaccination dans ce pays, je me permets de vous adresser la présente pour vous interpeller sur la nécessité de la vaccination dans la lutte contre cette pandémie et de vous solliciter d'aider Madagascar à se procurer des vaccins à travers l'alliance Covax. (...) On perd de précieuses vies chaque jour à attendre l'entrée dans cette alliance. Aucune excuse économique n'est recevable, car elle est déjà financée par les pays donateurs », écrit-il notamment dans la déclaration adressée au coordonnateur du système des Nations unies.

21/03 - Pas pressé de vacciner sa population, Andry Rajoelina a redit préférer le Covid Organics pour lutter contre la pandémie.

« Personnellement je ne suis pas encore vacciné et je n'ai pas l'intention de me vacciner », a-t-il dit lors d'une adresse télévisée. C'est cette tisane à base d'artémisia qui est désormais également produite sous forme de gélule, « qui va me protéger et protéger ma famille », a-t-il affirmé. Il a cependant assuré ne pas être absolument opposé à la vaccination : « Moi et l'État malgache ne sommes pas contre le vaccin ». Madagascar se trouve dans « une phase d'observation du vaccin, mais il y a trop d'effets secondaires » pour l'instant, a-t-il estimé, sans détailler lesquels. Le chef de l'Etat a annoncé que son pays entrerait dans une deuxième vague, en raison notamment de la présence du variant sud-africain. Le dernier mois, 2 483 nouveaux cas de contamination et 45 décès ont été recensés, a dit le président, estimant que ces chiffres n'avaient « rien d'inquiétant ». Madagascar avait procédé dès avril 2020 à une distribution gratuite en grande pompe de la tisane anti-Covid, interrompue à la levée du confinement en octobre. Le président a promis de nouvelles distributions gratuites dans les quartiers les plus touchés par la pandémie. En octobre, le président avait affirmé : « On va faire connaître au monde entier les gélules produites à partir d'artémisia et de ravintsara, des plantes locales malgaches, dont les vertus sont reconnues mondialement ». Au moins 7 millions de Malgaches avaient alors déjà testé la tisane, selon lui, alors qu'à ce jour aucune étude scientifique n'a prouvé son efficacité.

22/03 - Andry Rajoelina a annoncé la présence du variant sud-africain, notamment à Nosy-Be et Mahajanga, qui seront mis à isolement total durant 15 jours.

La circulation terrestre, maritime et aérienne vers les deux villes est suspendue. Les derniers vols internationaux sur Nosy Be, seule destination extérieure desservie, auront lieu le 27 mars. La région Analamanga reste l'épicentre de la maladie. Malgré tout, le chef de l'État indique que l'heure n'est pas encore au confinement. Le ministre des sports a même annoncé que le public pourra accéder au stade de Toamasina pour le match contre le Niger. « La CAF a réinstauré le huis clos. Mais nous avons effectué une requête spéciale. Pour l'heure, 1 500 spectateurs sont prévus à Barikadimy pour l'instant », a-t-il annoncé. « Il faudra respecter scrupuleusement les gestes barrières et la distanciation à l'intérieur du stade », a-t-il ajouté. Une nouvelle qui a vivement critiquée au vu de la situation sanitaire actuelle. Le président a évité d'infirmier ou de confirmer le cas de ministre(s) testé(s) positif(s) au Covid-19 quoiqu'il ait fait savoir que plusieurs personnes issues de différents corps de métier (stewards, pasteurs, magistrats, gendarmes, enseignants, journalistes) ont succombé au virus. Selon Andry Rajoelina, pour l'heure, aucun vaccin ne peut prévenir cette nouvelle forme du coronavirus qui présenterait des symptômes plus sévères et qui pourrait tuer des personnes plus jeunes. Selon ses dires, ce serait des entrées clandestines de boutres venant de l'archipel des Comores, particulièrement de Mohéli, une île considérée comme l'épicentre du virus, qui auraient introduit à Mahajanga ce variant sud-africain. Andry Rajoelina a annoncé qu'il recevra prochainement les membres de l'Académie de médecine, les professionnels de santé et les scientifiques malgaches afin de recueillir leur position par rapport à la vaccination. La Grande-île officialisera sa position à l'issue de cette rencontre. Pour répondre aux critiques de ses adversaires sur sa réticence à commander les vaccins, le président leur a proposé sèchement de servir de cobayes : « Si on commande un vaccin, on va d'abord le tester sur l'opposition », a-t-il déclaré à l'AFP. Andry Rajoelina a précisé que les chancelleries peuvent importer du vaccin et immuniser leur personnel à condition que cela ne soit pas obligatoire pour les nationaux. « Le pays s'efforce de s'en sortir à sa façon et à la force de ses poignets », applaudit News Mada. « Pour plus d'apaisement, le régime a su éviter l'imposition du vaccin qui a hanté les nuits des citoyens », ajoute le site.

23/03 - Charlotte N'Diaye, représentante de l'OMS à Madagascar : « Tout le système des Nations unies se mobilise pour faire un plaidoyer pour vraiment mettre en place cette vaccination au niveau de Madagascar.

Je reste optimiste que la décision sera prise par rapport à cette nécessité absolue de vacciner le peuple malgache qui le souhaite ... Nous souhaitons que Madagascar rejoigne les pays qui sont inscrits dans la facilité Covax ». L'organisation n'attaque cependant pas frontalement le Covid Organics. Elle rappelle seulement qu'il y a des essais cliniques en cours pour déterminer si ce produit traditionnel est efficace contre le nouveau coronavirus. Il ne faudrait donc pas considérer cette tisane comme une alternative à la vaccination ou aux gestes barrières, prévient Charlotte N'Diaye, interrogée par RFI.

Midi écrit : « **Bon nombre d'observateurs pointent du doigt une ingérence de l'OMS** qui tente de mettre la pression afin de nous convaincre de passer des commandes de vaccins contre le Covid-19. Faut-il rappeler que le bras de fer s'est installé entre Madagascar et l'OMS lorsque l'Institut Malgache des Recherches Appliquées (IMRA) a découvert le Tambavy CVO au début de la pandémie. »

25/03 - Le pays est rattrapé par la deuxième vague de la pandémie après avoir allégé de manière drastique les mesures barrières depuis le dernier trimestre 2020. Le variant sud-africain du virus est déjà actif à Madagascar, selon l'annonce officielle du président de la République. Les cas positifs ne cessent de grimper. De hauts responsables seraient même atteints et suivent des traitements dans des formations sanitaires locales ou à l'étranger. Les centres de traitement vont être démultipliés, de même que les tests de dépistage. Le conseil des ministres est revenu en mode virtuel. Pour des professionnels de santé, le reconfinement est nécessaire pour couper la chaîne de transmission du virus, surtout avec le variant sud-africain très contagieux. Pour l'heure, le chef d'État a évité cette option, probablement, pour sauver l'économie qui peine à se relever. *Le syndicat national des paramédicaux appelle à la vigilance des infirmiers et des sages-femmes qui sont au front.* « *La fatigue, le manque de sommeil et le manque de protection nous rendent vulnérables au coronavirus.* », exhorte son président, Jerison Ralibera. Les contaminations en milieu hospitalier gagnent du terrain. La ville de Mahajanga reste complètement isolée du reste du pays. La surveillance côtière et la détection de la présence de bateaux clandestins autour des côtes de Mahajanga ont été renforcés en raison de la suspicion de migrations clandestines de comoriens. La région Boeny est en détresse. « *Nos médecins sont épuisés* », déclare Mokhtar Salim Andriatomanga, gouverneur de la région.

25/03 - Après avoir émis des doutes sur l'efficacité du Covid Organics, les membres de l'Académie nationale de médecine ont été reçus par le président de la République. « *Comme le Covid Organics n'est pas un médicament, mais un remède traditionnel amélioré, l'Académie ne s'oppose pas à son utilisation sous forme de tambavy* », a expliqué son président, le professeur Marcel Razanamparany. Les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique étaient présents. « *Cette rencontre a permis de lever les doutes et les réserves de l'Académie quant à l'utilisation du Covid Organics* », a souligné Marcel Razanamparany. Par ailleurs, l'Académie recommande la mise en place d'un système de suivi des personnes ayant déjà consommé le remède. « *L'Académie soutient la volonté de l'État dans la recherche de toute solution dans la lutte contre la pandémie liée au coronavirus ainsi que les efforts des scientifiques et des chercheurs malagasy* », a conclu le Pr Razanamparany.

Dans un courrier en date du 18 mars, l'Académie avait recommandé l'identification des virus qui circulent dans le pays l'installation d'une chaîne du froid pendant un laps de temps pour couvrir une vaccination à l'échelle nationale, l'identification des vaccins adaptés aux variants présents, le démarrage d'une campagne nationale de dépistage et de vaccination sur la base du volontariat auprès du personnel médical et son extension progressive à l'ensemble de la population.

La distribution de CVO + débute à grande échelle. Les forces de l'ordre, en première ligne dans la lutte contre le Covid-19, seront les premiers à en bénéficier. Le personnel médical engagé dans la lutte contre le Covid-19 en recevra également afin de renforcer leur défense immunitaire, souligne-t-on. Dans la conjoncture sanitaire actuelle, et faisant suite aux rumeurs sur les réseaux sociaux, Pharmalagasy tient à rassurer la population sur la disponibilité du CVO+ gélules. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer l'approvisionnement permanent des grossistes, des pharmacies et des entités autorisées dans toute la Grande île. Pharmalagasy rappelle que le prix du CVO+ gélules depuis son lancement officiel est de 12 000 Ar par flacon de 45 gélules.

26/03 - Après quelques semaines de tergiversation et d'« observation », l'État a finalement donné son feu vert à un recours à la vaccination⁶. Suite à une réunion entre les autorités et l'Académie de médecine la décision a été entérinée. La vaccination doit cependant rester un choix et non une obligation. Le comité scientifique, en collaboration avec les ministères de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, étudiera les démarches nécessaires en matière d'importation, de conservation, de distribution des vaccins et de campagne proprement dite. Il indique par ailleurs que la vaccination n'est pas contradictoire avec l'utilisation de produits comme le CVO.

Roland Ratsiraka : « **Le vaccin est vital** ». Concernant le CVO +, l'ancien ministre souligne qu'« *il n'y a pas eu d'essai clinique alors qu'on n'arrête pas de s'en vanter. C'est plutôt une façon pour le pouvoir de se faire de l'argent* ». Et de poursuivre : « *si les collaborateurs de la présidence restent convaincus de l'efficacité du CVO +, alors pourquoi des membres du gouvernement ont-ils été infectés par le virus ?* » Il propose que les vaccins soient gratuits pour le personnel médical et les personnes vulnérables.

⁶ Cf. Blog Justmad - <https://p8.storage.canalblog.com/83/07/448497/128882145.pdf>

Depuis que les nouveaux cas de coronavirus connaissent une hausse, le CVO+ est pris d'assaut. Certaines pharmacies sont en rupture de stock. Les responsables de la société Pharmalagasy soulignent que la production ne connaît aucune interruption et que la demande pourra être satisfaite. Les personnels de santé et les éléments des forces de défense et de sécurité ont reçu leur dotation. La ministre de la communication indique aussi avoir demandé que les agents de l'ORTM bénéficient gratuitement du CVO+

27/03 - Déploiement des militaires aux frontières des régions Boeny et Sofia et sur leurs côtes. L'opération a été initiée dans le but de lutter contre les migrations clandestines en provenance des Comores.

Dans la capitale, le bataillon Multi missions 4, une force spéciale conçue pour participer à la lutte contre le coronavirus, est venue en renfort de la Brigade d'intervention spéciale basé au Village Voara d'Andohatapenaka et en soutien au ministère de la santé. Les cours sont suspendus durant quinze jours dans les établissements universitaires d'Antananarivo suite à de nombreuses contaminations parmi les enseignants et les étudiants.

L'Express écrit : « L'évolution de l'épidémie de coronavirus est inquiétante. Le nombre des formes graves explose. L'effectif des morts augmente à un rythme effréné. (...) Madagascar n'a pas connu ce rythme lors de la première vague de l'épidémie. » L'État a pour l'instant décidé de sauver l'économie et de ne pas décréter de reconfinement. Des sanctions sévères s'appliquent pour les personnes qui ne respectent pas les gestes barrières et le port du masque. La police invite tout un chacun à dénoncer les personnes qui ne respectent pas ces consignes.

30/03 - Après le feu vert de l'État, Madagascar inscrit à l'initiative Covax, annonce le ministre de la santé. Aucun calendrier d'approvisionnement n'est encore arrêté. Plusieurs procédures préalables sont nécessaires, comme l'élaboration d'un plan d'introduction des vaccins ou l'identification des vaccins qui seront efficaces pour lutter contre le variant qui circule à Madagascar. Le choix des vaccins dépendra, par ailleurs, du système de conservation que Madagascar aura à sa disposition. Le pays devra, en tout cas, améliorer sa chaîne du froid. Andry Rajoelina lui-même a indiqué que des enfants sont décédés dans le Sud en raison d'une mauvaise conservation de vaccins.

30/03 - « Le pays en guerre contre l'épidémie de Covid 19 », titre Midi. « C'est un véritable branle-bas de combat qui doit maintenant être lancé face à cette épidémie qui est en train de provoquer une hécatombe. La peur a gagné la population qui maintenant compte les morts. Les hôpitaux sont débordés et les services ne peuvent pas répondre à toutes les demandes d'assistance qui lui sont adressées. Le pays est à présent en état de guerre et la mobilisation doit se faire à tous les niveaux. (...) Les chiffres du bilan publiés par les services officiels n'ont jamais été aussi élevés. Mais à voir les décès enregistrés dans les familles actuellement, on sent qu'ils sont minorés et que la situation est alarmante. Midi a vu ses pages nécrologiques augmenter et de nombreuses annonces nécrologiques ont même été refusées faute de place. Les pouvoirs publics ont plus que jamais besoin de moyens pour répondre au désastre sanitaire qui est en train de s'installer. Madagascar s'est inscrite à l'initiative Covax, mais elle est en retard par rapport aux autres pays qui ont répondu dès l'année dernière aux propositions de l'OMS. Nous allons envoyer des représentants à une réunion internationale de haut niveau consacrée à la riposte Covid 19. On voit donc que tout est à présent mis en œuvre pour faire face à cette épidémie en train de nous submerger. » Le nombre de malades atteints des formes graves de la maladie et refoulés des hôpitaux se multiplie, s'alarme *La Vérité*. Les hôpitaux sont confrontés à une pénurie d'oxygène. Il faut dépenser des millions Ar. pour deux heures d'assistance respiratoire. Des délestages perturbent le fonctionnement des équipements et mettent danger les patients.

30/03 - La Gazette suggère que les récalcitrants au respect des gestes barrières soient dénoncés. Le quotidien écrit : « ces délinquants avérés ne craignent que les forces de l'ordre et reprennent de plus belle leurs attitudes nocives dès qu'ils sont hors de vue de ces dernières. (...) Pour éviter le glissement vers la guerre civile dans nos murs, (...) le mieux est de mettre en vigueur la délation rémunérée qui nous paraît vile dans son appellation, mais efficiente dans son application. » Ces individus qui hypothèquent la santé d'autrui méritent la justice populaire, conclut le titre.

30/03 - Contrairement aux propos tenus par les autorités sanitaires, le traitement du Covid-19 dans les établissements hospitaliers demeure payant. Pire encore, il coûte très cher, dénonce *La Vérité*. « Tant que le résultat du test PCR n'est pas encore disponible et quels que soient les symptômes de la maladie, il faut se préparer à payer tout le traitement, dont le besoin en oxygène », confirme un responsable du ministère de la santé.

31/03 - Épuisement de stocks des médicaments dans des CSB qui traitent les cas simples de la maladie. Les personnes qui présentent les symptômes de la maladie s'arrachent les médicaments de traitement des symptômes du coronavirus, distribués gratuitement dans les hôpitaux, à savoir, du Covid Organics +, les médicaments anti-fièvre, les fortifiants et les antibiotiques. « Nous ne pouvons pas vérifier si ces personnes présentent, réellement, les symptômes de la maladie, comme la perte du goût et de l'odorat, les courbatures,

la fatigue. On ne peut pas leur refuser les médicaments », explique un médecin qui pense que certaines personnes profitent de la gratuité des médicaments.

31/03 - L'opposition doute de l'engagement réel du pouvoir en faveur de la vaccination. L'opposition affirme que *« la position du gouvernement concernant le vaccin semble curieuse si ce n'est pas suspecte. En effet, bien que le Covid-19 soit en train de monter en puissance, il fait preuve d'un attentisme inexplicable »*, a martelé Marc Ravalomanana pour qui *« l'inscription [au dispositif Covax] n'est pas encore vraiment actée mais reste une volonté »*. Dans son courrier du 26 mars adressé au Chief executive officer du Gavi, le ministre de la santé manifeste en effet la volonté de Madagascar de s'inscrire officiellement au mécanisme Covax, tout en soulignant de manière ambiguë que Madagascar est encore dans une posture d'observation. L'opposition rappelle les dispositions constitutionnelles qui stipulent que *« le droit de toute personne à la vie est protégée par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie »* et encore que *« l'Etat reconnaît et organise pour tout individu le droit à la protection de sa santé »*.

31/03 - Le FFKM reçu par Andry Rajoelina. A l'ordre du jour, la lutte contre propagation du Covid-19. Selon les explications de Mgr Ranarivelo Samoela Jaona, vice-président du FFKM, la lutte sera renforcée. On parle notamment des gestes barrières. Toutefois, les églises ne fermeront pas pour la Semaine Sainte. Le nombre des fidèles qui pourront assister aux cultes sera limité à 200.

Diplomatie

01/03 - Union européenne : Les organisations de la société civile « jouent un rôle incontournable dans la défense de la démocratie et des droits de l'homme à Madagascar ». La déclaration est du représentant de la délégation de l'UE, Giovanni Di Girolamo. *« Les organisations de la société civile peuvent nous apporter des opinions, des points de vue, des perspectives qui ne sont pas toujours reconnaissables mais qui sont très importantes »*, indique le diplomate. *« Tout comme les partenaires financiers qui mettent en œuvre des projets de développement, l'Union européenne consulte les organisations de la société civile, notamment dans la phase de préparation de son dialogue politique avec les autorités »*, rappelle Tribune. Cette déclaration prend un relief particulier dans la conjoncture politique actuelle marquée par une forte tension.

15/03 - Les pays membres de la SADC ont réitéré leur soutien à Madagascar dans sa quête pour la restitution des îles Eparses. La question a de nouveau été abordée lors du dernier Conseil de la Communauté auquel le ministre des affaires étrangères, Djacoba Tehindrazanarivelo, a participé. En mai 2020 le gouvernement français a soumis à une consultation publique son intention de créer une réserve naturelle sur la Grande Glorieuse qui a été qualifiée de décision unilatérale par la partie malgache. A l'heure actuelle les négociations sont toujours au point mort.

24/03 - Renforcement des liens de défense entre l'Inde et Madagascar. En l'espace de dix jours, deux frégates de la marine indienne ont jeté l'ancre au port d'Antsiranana. Le premier navire a débarqué une équipe de formation de la marine indienne ayant pour mission de renforcer les capacités des fusiliers marins et des forces spéciales malgaches. Ce bâtiment transportait à son bord 1 000 tonnes métriques de riz et 100 000 comprimés d'hydroxychloroquine pour aider Madagascar à faire face à la situation de sécheresse dans le Sud et à la pandémie. Il a fait relâche au port d'Ehoala-Taolagnaro pour livrer ces dons. Le second navire transportait un escadron d'entraînement qui doit mener des exercices conjoints avec la marine nationale. L'année dernière, ce même navire avait fait escale à Antsiranana avec à son bord du matériel de secours.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

01/03 - « Les défenseurs des droits de l'homme sont exposés à des risques spécifiques », déclare le haut conseiller du HCDDDED, membre de la Haute cour de justice, Koera Ravelonarivo. *Ils sont souvent la cible de graves abus en raison des actions qu'ils mènent en faveur des droits de l'homme »*. Ils ont ainsi besoin d'une protection particulière et renforcée. Le haut conseiller estime que *« la reconnaissance et la protection juridique des défenseurs des droits humains sont essentielles pour garantir que ces derniers travaillent dans un environnement sûr et dans des conditions favorables, sans subir d'agressions, de représailles et de restrictions juridiques injustifiées »*. Un projet de loi est en cours d'élaboration. Il s'inspirerait largement de la loi-type élaborée par de nombreux experts et mécanismes des Nations unies et des organes régionaux des droits humains.

10/03 - Le président du Haut conseil pour la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDDED), Pierre Lenoble Navony, se prononce en faveur d'une loi qui protège les activistes. Il souligne que nombre d'entre eux sont victimes de représailles alors que leur existence est essentielle pour dénoncer certaines infractions comme l'exploitation illicite des ressources naturelles. *« Dans leur majorité des cas, les activistes dénoncent*

des faits existants dont l'authenticité peut être prouvée, mais beaucoup font tout pour les faire taire. Il est temps de mettre fin à cela et d'élaborer un texte qui les reconnaît en tant qu'activiste », a-t-il déclaré. Pierre Lenoble cite comme exemple le cas de Clovis Razafimalala, activiste environnemental de Mananara Avaratra, qui lutte contre l'exploitation illicite des bois précieux dans la région. Le président du HCDDÉD reconnaît toutefois que des personnes peuvent usurper ce titre, d'où la nécessité de différencier les vrais activistes des faux.

31/03 - Le président de la Plateforme nationale des organisations de la société civile à Madagascar (PFNOSCM)/VOIFIRAIANA), Ndriandahy Mahamoudou, a succombé au Covid-19 après avoir été hospitalisé. Historien de formation, il faisait partie des acteurs de la société civile les plus actifs à Madagascar. Il s'est engagé dès sa jeunesse contre l'injustice et les atteintes aux droits de l'homme. Tout récemment, il a apporté son point de vue sur la situation sanitaire et l'affaire des 73,5 kg d'or saisis en Afrique du Sud. Ndriandahy Mahamoudou était également membre de l'Observatoire Safidy et participait à l'observation de différentes élections. Pour le KMF/Cnoe, sa disparition est « *une grande perte* ».

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire

05/03 - La police malgache va découvrir les joies du « paintball », nouvel outil de maintien de l'ordre. Le ministre de la sécurité publique leur a remis des motos toutes neuves pour accélérer leur mobilité, et des panoplies complètes de « paintball » qui vont remplacer leurs antiques lanceurs de grenades lacrymogènes ou leurs kalachnikovs bien trop dangereuses. Ce procédé a le double avantage de retenir le manifestant et surtout de le marquer. On peut ainsi le retrouver plus facilement pour l'arrêter et le déférer à la justice. Le fusil utilisé est polyvalent, il peut aussi envoyer des lacrymos. Les produits marquants peuvent être codés : indétectables à l'œil nu, inodores et incolores ils comportent une signature ADN qui tient sur la peau, les vêtements, les cheveux, après plusieurs jours et même plusieurs lavages.

02/03 - Tsaratanàna - Huit dahalo tués dans un accrochage. Le kidnappeur Del Kely et sa bande se sont heurtés aux forces armées mais celui-ci est encore parvenu à s'échapper. Les miliaires s'étaient engagés à la poursuite de la bande après un enlèvement. Le bataillon avait réussi à libérer l'otage. Cinq malfaiteurs ont été capturés vivants. S'en est suivi une seconde poursuite menée par 25 militaires et trois gendarmes, au cours de laquelle un affrontement intense avec Del Kely et sa bande a éclaté. Le groupe a perdu huit hommes au cours d'échanges de tirs nourris. Deux compagnes des dahalo ont été arrêtées.

12/03 - Un gendarme de la compagnie de Morondava est mort et le maire de Belo-Sur-Mer blessé dans une embuscade tendue par des dahalo armés. En voiture, le sous-officier et ses neuf collègues se dirigeaient vers une localité pour arrêter des malfaiteurs, auteurs d'une attaque survenue en février. L'élu les accompagnait pour les guider. Une quarantaine de gendarmes ont été dépêchés sur place pour rechercher la bande de dahalo.

116/03 - Insécurité dans la région Menabe : la population réclame des renforts militaires. Les kidnappings gagent du terrain et s'ajoutent aux exactions commises par les dahalo. Des dizaines de dahalo ont pris en otage des femmes et des enfants. On compte plusieurs victimes dans la population ainsi que parmi les forces de l'ordre. Terrorisés, bon nombre de femmes et d'enfants passent la nuit dans les champs. A Malaimbandy, les gendarmes intervenus sur les lieux ont pris la fuite et n'ont rien pu faire face à une cinquantaine de dahalo armés de fusils de chasse. Des natifs du Sud-Ouest ont lancé un appel à l'aide sur les réseaux sociaux. La population sollicite l'implantation, à Belo sur Mer et à Malaimbandy, de groupes d'intervention spécialisés de l'armée. La Zone rurale prioritaire de sécurité (ZRPS), déjà installée à Miandrivazo, n'est pas parvenue à rétablir la sécurité sur son secteur.

27/03 - Tsiroanomandidy : un mort par balle et 6 blessés graves dans l'attaque d'une bande d'une dizaine de dahalo. Les villageois ont dû se résigner à laisser les assaillants s'emparer d'une soixantaine de bovins. Le fokonolona s'est mobilisé pour transporter les blessés à l'hôpital. Les gendarmes, en sous-effectif, sous-équipés et éloignés, n'ont pas pu intervenir à temps. Dans le district de Miandrivazo, des dahalo ont tué deux villageois avant de dérober une vingtaine de zébus. Les assaillants sont en cavale. Selon la gendarmerie de la région du Melaky, depuis janvier 2021 31 cas de vols de zébus ont été enregistrés. 353 zébus ont été dérobés et 268 ont pu être rendus à leurs propriétaires. 7 dahalo ont été tués durant les affrontements si 3 autres ont été capturés vivants.

02/03 - Nouvelles bavures des membres du « Dinabe Atsimo Andrefana » [pacte villageois] à l'endroit de deux journalistes et de notables d'Ankililoaka (district de Toliara II) qui avaient dénoncé sur les ondes l'existence d'enfants supposés disparus et retrouvés dans la commune de Milenaka. Ils ont subi les exactions des membres du *Dinabe* après un jugement expéditif, sans droit à la défense. Sommés de payer respectivement 8 têtes de zébus et plus d'un million Ar. d'amendes, les journalistes et des notables d'Ankililoaka qui ont

pris leur défense ont été ligotés et traînés vers le chef-lieu après avoir critiqué le jugement prononcé. Les victimes n'ont dû leur libération qu'à l'intervention des habitants qui ont osé affronter les membres du *Dinabe*. Ces derniers ont fait usage d'armes à feu.

► Justice, prisons

06/03 - La demande de liberté provisoire de Harry Laurent Rahajason alias Rolly Mercia a été refusée.

L'ancien ministre de la communication a dû rejoindre la prison d'Antanimora en attendant la délibération de la Cour d'appel le 2 avril. Pour son avocat, les poursuites é à l'encontre de son client relèvent d'une « *pure vengeance politique* ». Poursuivi pour dénonciation abusive devant la justice française par l'homme d'affaires Maminaiaina Ravatomanga, pour lequel il a longtemps travaillé, l'ancien journaliste multiplie les appels aux organisations internationales. « *C'est une affaire qui mobilise les avocats et juges français mais que l'élite malgache observe avec une certaine goguenardise* », écrit *La Lettre de l'océan Indien (LOI)*. Avant de passer devant le tribunal pour dénonciation abusive, l'ex-ministre a saisi la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Conseillé par le cabinet de l'avocat français William Bourdon, l'ex-journaliste avait déjà alerté le Comité des droits de l'homme des Nations unies sur son sort. Il compte également écrire aux bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, qui entretient actuellement des rapports difficiles avec Madagascar. La plainte déposée contre l'ancien ministre par Maminaiaina Ravatomanga vise le témoignage fait par Rolly Mercia en 2016 devant le Parquet national financier (PNF) de Paris et dévoilé par inadvertance dans une demande d'entraide judiciaire internationale émise par le parquet parisien. L'enquête du PNF, qui est toujours ouverte, vise directement Mamy Ravatomanga : l'institution cherche à déterminer l'origine des 4,5 millions d'euros déboursés pour l'achat de plusieurs biens immobiliers en France. Si le dossier laisse circonspect à Madagascar, c'est autant à cause de l'influence de l'accusateur que de la personnalité de l'accusé. Journaliste aux allégeances fluctuantes, Harry Rahajason a d'abord travaillé pour Maminaiaina Ravatomanga, dont il a dirigé le quotidien *La Vérité*, parallèlement à ses fonctions de conseiller d'Andry Rajoelina, alors président de la Transition. Ayant rompu avec Rajoelina et Ravatomanga, l'ex-journaliste s'est ensuite rapproché de Hery Rajaonarimampianina, qui l'a à son tour nommé ministre de la communication en avril 2017. C'est peu de temps avant cette nomination que Harry Rahajason avait fait cette déposition au PNF, explique encore *La LOI*.

15/03 - La prison de Mananjary en alerte. Des militaires, à bord d'un véhicule tout-terrain, se seraient rendus en pleine nuit dans la ville en provenance de Manakara, menaçant de prendre d'assaut la prison afin de libérer un militaire placé en détention préventive. Ce dernier est accusé d'avoir passé à tabac une personne, avec d'autres complices, durant sa garde à vue. « *La menace de ces militaires d'attaquer la prison de Mananjary a vraiment eu lieu* », a confirmé le directeur de l'administration pénitentiaire. A l'annonce de cette menace, des dispositifs de sécurité ont été mis en place pour parer à toute éventualité. Les gardiens de la prison ont bénéficié du soutien des forces de l'ordre locales pour sécuriser l'établissement. « *L'affrontement aurait été inévitable si les militaires avaient insisté et commis l'erreur* », déclare le directeur de l'administration pénitentiaire. Les militaires ont abandonné leur projet et le pire a été évité. *Midi* écrit : « *Cette crise, qui a menacé la prison de Mananjary, rappelle la situation, en août de l'année dernière, de la prison de Farafangana où une évasion collective s'est terminée par un bain de sang. Les prisons du pays continuent de souffrir du manque flagrant d'agents pénitentiaires et s'exposent à toutes formes de menaces et crises.* » L'administration pénitentiaire procède actuellement au recrutement de 500 agents. 9 100 candidats ont postulé.

► Gouvernance

02/03 - Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG) a réalisé un projet de recherche et de plaidoyer sur les incidences de corruption dans le secteur éducatif malgache, incluant les impacts socioéconomiques au niveau des ménages et intégrant les résultats d'une enquête nationale réalisée auprès de 14 CISCO réparties dans les six ex-chefs-lieux de province.

Le projet qui s'intitule « *Les formes de corruption relevées dans 14 circonscriptions scolaires (CISCO) de Madagascar* » vient d'être publié⁷

19/03 - Transparency International-Initiative Madagascar a mené des enquêtes d'identification des risques de corruption dans les chaînes de valeur « Pêche traditionnelle » et « Poivre-Café-Girofle-Vanille ». Il a été révélé que 59 % des acteurs enquêtés dans la chaîne de valeur de la pêche traditionnelle aux langoustes et 39 % dans la chaîne de valeur « *café-vanille-girofle-poivre* » auraient été victimes de la corruption. Les risques les plus courants dans les chaînes de valeur étudiées sont l'abus de pouvoir, le trafic d'influence, le favoritisme, le détournement des biens, le paiement d'une prime d'accélération, les pots-de-vin et les fausses déclarations. L'abus de pouvoir et la concussion dominent. Tous les acteurs de base depuis les

⁷ <https://cutt.ly/plluUcl>

pêcheurs, les collecteurs, les mareyeurs, les planteurs jusqu'aux agents administratifs à différents niveaux, ainsi que des éléments des forces de l'ordre, sont touchés par ce phénomène.

22/03 - Complicité pour sortie irrégulière d'une détenue - Deux médecins et un agent pénitentiaire placés sous mandat de dépôt. Neuf personnes avaient été présentées au Pôle anti-corruption pour abus de confiance, corruption active et passive, faux et usages de faux. Censée se trouver à la prison d'Antanimora, la détenue passait les fêtes de fin d'année à Mahajanga. Les investigations menées par la victime de la détenue ont conclu à une soi-disant évacuation sanitaire dans un hôpital moyennant paiement de sommes d'argent. Sont impliqués dans cette affaire, deux médecins traitant issus de l'établissement pénitentiaire et d'un centre hospitalier de la capitale, quatre agents pénitentiaires et deux membres de la famille.

24/03 - Concours d'entrée dans la police : mise en garde contre les manœuvres de corruption. 1 250 élèves intégreront prochainement les écoles de police. Les corrections s'achèvent. Les concours, les corrections et la publication des résultats ont été placés sous l'étroite surveillance de l'Inspection générale de la police nationale. Le contrôleur général de police, Fanomezantsoa Randrianarison, a assuré que « *les concours sont propres et fiables, l'admission se fait uniquement au mérite* ». Le ministère de la sécurité publique appelle tout un chacun « *à faire preuve de vigilance et à ne pas se laisser arnaquer par des escrocs qui leur soutirent de l'argent* ». Des individus, prévient-il, prétendent avoir la capacité de faire entrer des candidats dans la liste des admis, moyennant une somme d'argent. Certains responsables n'hésiteraient pas non plus user de trafic d'influence en arguant que tel candidat serait un membre de leur famille.

26/03 - Réhabilitation des routes nationales : 200 entreprises employant 4 000 salariés non payées depuis 2019. Toutes les démarches entreprises jusqu'ici sont restées sans suite. Elles revendiquent la sortie d'un calendrier pour le règlement des arriérés et demandent que les procédures soient accélérées.

► Trafic d'or à destination de Dubaï via l'Afrique du Sud ⁸

01/03 - L'Etat gagne une partie face aux trafiquants. Suite au jugement rendu par la Cour suprême sud-africaine de Gauteng, les passeurs restent en détention en Afrique du Sud et les lingots d'or ne seront pas restitués à la société dubaïote Parpia Gold and Jewels Trading, « *faute de preuves tangibles* » qu'elle en est le propriétaire. La police sud-africaine a défendu l'entière légalité de l'arrestation des trois passeurs à Johannesburg le 31 décembre. La question reste entière de savoir si le tribunal sud-africain va accéder à la demande d'extradition des passeurs et à la demande de restitution des lingots.

08/03 - Pour La Gazette, de nombreuses pistes restent à explorer dans l'affaire des lingots d'or saisis en Afrique du Sud. Il conviendrait notamment de s'interroger sur la provenance de ces lingots. Les pépites ont été probablement collectées sur différents sites d'orpaillage mais il a bien fallu les fondre quelque part et les compacter. Combien de carats faisait l'or saisi ? Cette question est déterminante car le poinçon apposé sur chaque lingot pourrait faciliter l'identification de la fonderie. « *Il est temps que l'Agence nationale de l'or sorte de sa passivité. Elle doit connaître les fonderies officielles et quelques-unes des fonderies clandestines* », écrit le quotidien.

16/03 - Liberté provisoire sous caution pour les trois suspects arrêtés en Afrique du Sud, en attendant la prochaine audience, le 21 mars. Une première demande de liberté provisoire leur avait été refusée début février. Côté malgache, Le Pôle anti-corruption (PAC), qui a pris en main le dossier et mène discrètement ses enquêtes. A ce jour, 13 personnes mises en cause ont été placées en détention préventive à Antanimora et Tsiafahy. Dernièrement, le cambiste qui aurait fourni des devises à l'un des présumés auteurs du trafic a été arrêté. Les autorités sud-africaines n'ont pas donné suite à la demande d'extradition des présumés trafiquants ni à la demande de restitution de l'or saisi.

18/03 - Aussitôt libérées, les trois personnes accusées et arrêtées en Afrique du Sud dans l'affaire de 73,5 kg d'or seraient de retour en prison. Après leur libération provisoire sous caution par la justice sud-africaine, Interpol, qui s'est également saisi de l'affaire, les aurait arrêtés quelques jours plus tard. Un mandat d'arrêt international émis par les autorités malgaches serait à l'origine de cette nouvelle arrestation des trois suspects. Les autorités malgaches restent peu loquaces sur ce dossier épineux qui a mis à mal le pouvoir en raison de son laxisme. Presque trois mois après la découverte de ce trafic, les démarches engagées par les autorités pour le rapatriement des métaux et l'extradition des présumés contrebandiers sont restées sans succès. *Midi* indique que du côté des autorités malgaches on reconnaît l'existence de « *gros bonnets* » derrière les trois trafiquants interpellés. Les trois passeurs ont recouvré la liberté sitôt après la décision relative à

⁸ Cf. l'enquête de Madagate du 09/01/21 : Johannesburg. Affaire des 73,5 kg d'or de Madagascar. De Biny à Ravokatra en passant par Regasy

leur libération sous caution, un mystérieux individu ayant procédé au paiement de cette dernière qui s'élève à 100 000 rands soit 25,4 millions Ar. chacun. Est-ce un ressortissant malgache ou une personne de Dubaï ?

06/03 - Un homme de nationalité indienne a été arrêté à l'aéroport de Nosy Be pour transport illicite de 190,6 g d'or sur un vol d'Ethiopian Airlines à destination d'Addis-Abeba. L'enquête a révélé que la destination finale du produit était l'Inde. L'homme a été placé en détention préventive.

► Droits des femmes, traite

08/03 - Journée internationale des droits des femmes : la Ceni œuvre pour la promotion du genre. « *L'accès de la femme à la liste électorale n'est pas encore acquis dans le pays* », a déploré le rapporteur général de l'organe électoral, Fano Rakotondrazaka. Selon lui, le droit des femmes n'est pas encore respecté dans certaines régions, malgré les sensibilisations entreprises. Depuis des années, le nombre de femmes inscrites sur les listes électorales, même s'il augmente petit à petit, n'est pas représentatif de la démographie du pays. Selon plusieurs analystes, c'est « *le manque d'accès à l'éducation [qui] reste la première cause de cette situation* ». En outre, dans le Sud-Est notamment, le fait politique provoque un choc des cultures qui n'est pas pris en considération par le pouvoir. Le vote ne va pas de soi et les femmes sont réticentes à vérifier leur présence sur les listes électorales.

En raison du Covid-19, de la sécheresse et de la crise alimentaire dans le Sud, les filles sont de plus en plus exposées aux mariages précoces. Une situation qui accroît leur vulnérabilité. Pour réduire les dépenses du ménage ou pour avoir des ressources (argent, bétail), les parents donnent leurs filles en mariage et ces dernières doivent se plier aux volontés de leurs parents. Les fermetures de classes et la déscolarisation aggravent également les menaces qui pèsent sur les filles. Madagascar a adopté en 2018 une Stratégie nationale de lutte contre le mariage des enfants, qui vise à réduire le taux du mariage précoce de 31 % d'ici 2024. Cependant beaucoup reste à faire si l'on se réfère aux statistiques du dernier recensement de population : 452.022 filles de 12 à 19 ans sont mariées, dont 21 010 âgées de 12 à 14 ans. 44,4 % des femmes de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Ce taux s'élève à plus de 50 % dans cinq régions du Sud et de l'Ouest « *La Journée internationale des femmes est le moment idéal pour nous rappeler ce que ces filles risquent, à savoir la perte de leur éducation, de leur santé et de leur avenir, si nous n'agissons pas tout de suite* », lance l'Unicef.

Planning familial : Marie Stopes Madagascar (MSM) fait appel aux bailleurs de fonds. « *Il y a un lien entre la croissance économique et le taux de croissance démographique d'un pays* », a affirmé Lalaina Razafinirinasoa, directrice pays de MSM. La pandémie a eu des impacts négatifs sur le niveau de vie des femmes. En effet, « *si le taux de prévalence contraceptive est actuellement à 40 %, il a connu une baisse de 2 % en raison de la crise sanitaire. Environ 30 000 femmes appliquant régulièrement le planning familial n'ont pas pu avoir accès à ce service. Ce qui a engendré, après extrapolation, près de 77 000 grossesses non désirées, facteur aggravant la situation de pauvreté* ». Près de 3 millions de femmes bénéficient actuellement des services de MSM. Le planning familial permet d'épargner chaque année 25,5 millions de dollars au système de santé.

30/03 - Crainte d'une hausse de grossesses non désirée en 2022. Wish2action, un programme œuvrant dans le cadre de la planification familiale, tire la sonnette d'alarme face à l'impact du coronavirus. Il plaide pour le renforcement de la planification familiale. Le coronavirus met également en danger les femmes enceintes, sachant qu'actuellement le taux de positivité serait à plus de 30 % dans la population générale.

15/03 - Une employée de maison malgache en Arabie saoudite a été inhumée dans des circonstances indignes. Elle avait chuté du deuxième étage d'une maison. Originnaire de Sambava et mère d'un enfant, elle est décédée en septembre 2020. Les familles, proches et responsables de l'ambassade de Madagascar à Riyad ont vainement essayé de rapatrier le corps. Ils se sont cotisés mais les fonds collectés n'ont pas été suffisants. Six mois se sont écoulés et sans cette possibilité de rapatriement, les tutelles ont décidé de l'enterrer sur place. L'employée a été déposée dans une vulgaire fosse creusée avec un bulldozer, sans mise en bière, ce qui a suscité une vague d'indignation parmi ses compatriotes. L'OIM confirme que des travailleuses malgaches sont toujours bloquées dans les pays du Golfe pour plusieurs raisons, dont la *Kafala* et la suspension des liaisons aériennes avec la Grande île. « *Elles sont exposées aux risques de violence, d'exploitation et de négligence. La perte de leurs moyens de subsistance les rend encore plus vulnérables et les expose à ces dangers* », explique l'un de ses représentants. L'association « *Zanak'i Gasikara* » a annoncé son intention de saisir la présidence de la République sur cet incident qui, selon elle, porte atteinte à la souveraineté et à la dignité humaine des Malgaches. Les proches de la victime l'ont mandatée pour effectuer les démarches nécessaires au rapatriement de la dépouille.

Le ministère des affaires étrangères comptabilise au moins 500 ressortissantes en Arabie saoudite. Presque toutes sont des travailleuses domestiques. Toutefois, les statistiques exactes n'existent pas. En 2013, Madagascar a pris un décret suspendant la migration de ces travailleurs vers les pays dits « à haut risque » et régulièrement pointés du doigt pour l'exploitation des travailleuses étrangères. Mais grâce à des réseaux clandestins, beaucoup de jeunes femmes, peu informées, arrivent à rejoindre les pays du Golfe pour y être embauchées, rendant ainsi le décompte impossible pour l'État. Le Liban, le Koweït et l'Arabie saoudite sont les pays desquels émanent le plus de plaintes pour exploitation, abus et mauvais traitements. Ces mouvements migratoires vers les pays du Golfe ont démarré dans les années 1990. La situation a commencé à dégénérer quand des recruteurs peu scrupuleux ont proliféré. L'OIT se bat pour lutter contre la corruption au sein des administrations malgaches qui facilitent de manière illégale le départ de ces jeunes filles et au sein des agences de recrutement qui, malgré leur absence d'agrément, continuent à envoyer des travailleuses de manière clandestine dans ces pays.

15/03 - L'OIT veut lutter contre la situation critique des migrantes en pays étrangers en les informant des conditions de travail qui les attendent. Un point d'informations sur la migration de travail au sein de la direction régionale de la fonction publique, du travail et des lois sociales a été ouvert dans la région Diana. Cette initiative est financée par l'UE à travers le projet Reframe qui œuvre pour le recrutement équitable des travailleurs migrants et soutient l'amélioration de la visibilité des services officiels en matière d'émigration de travail. Le projet consiste à faciliter une émigration éclairée, qui permettra aux femmes d'avoir accès aux informations nécessaires et indispensables sur les enjeux de la migration. Les régions Diana et Sava sont des régions pourvoyeuses de travailleurs émigrés, souvent clandestins et mineurs. Ce service de proximité vise à maîtriser ces réseaux clandestins, lutter contre la traite des personnes et habituer la population à s'adresser aux sources d'informations officielles.

► Agitation dans les universités, éducation

01/03 - Échauffourées à Toliara : une trentaine de personnes arrêtées. Les étudiants de l'université de Maninjay ont emboîté le pas des autres universités de Madagascar en réclamant le paiement de leurs bourses d'études et de l'allocation d'équipement. Ils réclament également l'homologation du diplôme de master délivré par l'université dans le cadre du basculement vers la formule LMD. Les étudiants sont sortis du campus pour manifester leur mécontentement mais parallèlement des individus ont en profité pour vandaliser des magasins. Les jets de pierre et les lancers de grenades lacrymogènes ont éclaté. Il y aurait eu également de tirs à balles réelles qui ont notamment causé la blessure d'au moins une personne. Les jets de pierre ont été attribués à des associations villageoises qui affirment vouloir protéger leurs activités des pilleurs à l'origine des échauffourées. Parmi les 30 personnes arrêtées, des étudiants et des tireurs de pousse-pousse. Les ministres de la jeunesse et des sports, Tinoka Roberto et de l'enseignement supérieur se sont rendus à Toliara.

« *La distribution des bourses revendiquées devrait se faire après la digitalisation de ladite liste* », selon le ministre de la jeunesse et des sports, Tinoka Roberto. Le ministère tient en effet à réaliser au préalable cette digitalisation des listes d'étudiants dans chacune des universités afin de fiabiliser la liste des boursiers qui comporterait de nombreuses anomalies. De nombreux anciens étudiants bénéficieraient indument de bourses. *La Vérité* rappelle qu'avec le système actuel, le fait d'être inscrit comme étudiant ouvre automatiquement le droit à une bourse d'études. Les étudiants se considèrent de ce fait comme ayant le statut de salariés.

02/03 - Université Barikadimy de Toamasina : une grève commanditée, selon son président, Conscient Zafitody, qui évoque une manœuvre fomentée par un groupe d'individus pour le pousser à la démission. Selon les dires de certains étudiants, une personne occupant une place importante aurait commandité le mouvement de grève. Trois leaders étudiants auraient reçu une somme d'argent pour organiser le soulèvement et exiger le départ du président de l'université qui convoiterait un poste de ministre. Les étudiants de l'université de Maninjay à Toliara réclament eux aussi le limogeage de son président, Conscient Zafitody.

02/03 - Les 230 agents chargés de la gestion des cités universitaires de la capitale ont voté la grève générale. Ils réclament le paiement de leurs salaires, suspendus depuis 2 mois. Une mauvaise nouvelle pour les quelques 7 000 locataires des 7 cités estudiantines de la capitale, vétustes, pollués et fortement délabrées, qui comptent au quotidien sur ces fonctionnaires pour réparer, entretenir et assurer la sécurité au sein des logements du campus. Suite à la suspension de leurs salaires, ils ont décidé de fermer leurs bureaux. Le 17 février, le ministère s'était engagé à verser les salaires « *au plus tard le 26 février* ». Des promesses restées pour le moment vaines. « *A partir du moment où on a commencé à revendiquer notre dû, l'administration a exercé des représailles. Quatre chefs de service ont vu leur fonction abrogée. Il y a aussi des menaces qui disent que si nous continuons de manifester, ils ne signeront pas le renouvellement de contrat. On se sent menacés* », affirme l'un de ces agents.

03/03 - Les étudiants du campus de Vontovorona refusent que sur les 4 mois d'arriérés de bourses, un mois seulement leur soit payé. Ils indiquent vouloir agir au nom de l'égalité de traitement pour tous les

étudiants. En effet, contrairement à eux, le paiement de 4 mois de bourses et d'allocations d'équipement a été promis aux étudiants de l'université de Maninday à Toliara après les échauffourées qui se sont produites. La tension monte à nouveau à Vontovorona. Les étudiants ont mis le feu à des pneus et monté des barrages routiers.

03/03 - Plusieurs anomalies graves ont été remarquées par le ministère dans le montage des listes des étudiants boursiers. Sur certaines listes fournies par les universités, les effectifs dépassent largement, non seulement le nombre d'étudiants inscrits, mais aussi la capacité d'accueil des établissements. On observe en outre la présence de doublons. Les écarts se chiffrent par milliers : à l'université de Fianarantsoa par exemple, il y a un excédent de 5 363 boursiers pour 23 625 étudiants inscrits. Beaucoup soupçonnent des malversations. Ces anomalies frappent également la gestion des effectifs de personnels administratifs et techniques. Des agents « *fantômes* » perçoivent, semble-t-il, des salaires. Un recensement biométrique de tous les étudiants et du personnel administratif a été décidé afin de pouvoir établir une « *liste définitive et fiable* » des étudiants et des personnels. La digitalisation des listes de boursiers et du personnel administratif et technique a débuté à l'université d'Antananarivo.

04/03 - Le président de l'université de Toamasina, Conscient Zafitody, limogé. Il est accusé de mauvaise gestion et de détournement de fonds. Il aurait utilisé les bourses d'études des étudiants à d'autres fins, le budget nécessaire à leur règlement étant disponible depuis le mois de juillet, affirme le compte-rendu du conseil des ministres. Il est également accusé de vente abusive des voitures de l'université ainsi que de recrutements d'employés sans autorisation du ministère et de son conseil d'administration.

« *L'État est sur tous les fronts pour essayer de faire tomber la tension qui commence à gangréner les universités publiques* », constate *Midi*. Seule l'université de Mahajanga a été épargnée jusqu'à présent par les troubles. Pour Roland Ratsiraka, député de Toamasina, le fait de ne sanctionner que le président de l'université de Toamasina, alors que les étudiants de toutes les universités de Madagascar ont fait la grève pour réclamer le paiement de 4 mois de bourses d'études, est une décision injuste pour cacher l'incompétence du gouvernement. Il aurait mieux valu sanctionner le militaire qui a tué un étudiant, poursuit-il. Le syndicat des universitaires, le Seces, demande une enquête impartiale sur la gestion de l'université de Toamasina.

Après les manifestations estudiantines de Vontovorona, c'est au tour des commerçants qui se trouvaient à proximité d'observer une grève. Ils protestent contre les pillages et le vandalisme auxquels les étudiants se seraient livrés et dénoncent l'insécurité qui nuit à leur activité. Dans la soirée du 2 février, durant la manifestation, une quarantaine d'étals a été incendiés. Selon les étudiants, ce sont des individus infiltrés qui ont commis ces méfaits. Les étudiants se sont cotisés pour réparer les commis sur la cinquantaine d'étals de commerçants riverains du campus.

12/03 - Situation encore tendue à l'Ecole polytechnique de Vontovorona où les étudiants ont repris leur mouvement de grève, exigeant toujours un calendrier de paiement de leurs bourses d'études de 4 mois, en plus de leurs allocations d'équipement. Un ultimatum a été lancé au pouvoir. Une manifestation des étudiants de l'Institut supérieur de technologie régional d'Alaoatra Mangoro a eu lieu récemment pour les mêmes motifs. Le ministère de l'enseignement supérieur a annoncé que les étudiants recevront leurs quatre mois de bourses après la concrétisation de la digitalisation du dispositif, qui est en cours. Le président du CFM a rencontré les responsables ministériels pour inciter les parties au dialogue, rappelant que dans le passé des crises politiques majeures sont nées de foyers de tension au sein des universités.

Certains dirigeants d'universités publiques refusent la digitalisation de leur établissement. Selon le premier ministre, dans leurs listes d'étudiants ou d'employés figurent des « *personnes fantômes* », certaines décédées depuis longtemps. Des redoublants, voire plus, percevraient encore des bourses d'études. Le premier ministre déplore un manque de collaboration de leur part. Les détournements de bourses d'étude et de salaires seraient impossibles à l'université d'Antananarivo mais ils le seraient dans les cinq autres universités qui ne disposent pas d'agent comptable.

16/03 - La situation reste tendue dans les universités publiques : nouveaux heurts à Ankatso et à Vontovorona. La manifestation des étudiants a repris à Vontovorona après l'expiration de l'ultimatum de 48 heures qu'ils avaient lancé. Trois étudiants ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Une manifestation a eu lieu également à Ankatso. Face à eux se trouvaient des forces de l'ordre bien équipées, prêtes à tout et faisant fi de la franchise universitaire. Le président de l'université d'Antananarivo, le Pr. Mamy Ravelomanana, affirme qu'il n'a pas donné son accord. Les affrontements ont fait deux blessés. Certains étudiants pointent également du doigt l'inégalité de traitement entre les différentes universités. Leurs collègues de Toamasina ou Toliara auraient reçu partiellement satisfaction pour le règlement des arriérés de bourses.

17/03 - Les trois étudiants de l'école polytechnique d'Antananarivo à Vontovorona ont bénéficié d'une liberté provisoire et seront placés sous contrôle judiciaire. Trois chefs d'inculpation pèsent sur ces jeunes

: atteinte à la liberté de circulation, destruction de bien d'autrui, violence et voie de fait. *Midi* suspecte qu'un député de l'opposition soit l'initiateur de ces manifestations qui perturbent le fonctionnement de plusieurs universités.

22/03 - Digitalisation des bourses d'études : 40 000 étudiants fantômes démasqués, révèle le chef de l'Etat. 130 000 dossiers de demandes de bourses auraient été transmis par les universités alors que leur capacité d'accueil est de 80 000. Les étudiants seront dotés de cartes biométriques multifonctionnelles et la distribution des bourses ne connaîtra plus de retard, affirme-t-il. Le paiement de quatre mois de bourses d'étude commencera dès que la procédure de digitalisation sera achevée. L'assiduité, les notes ou encore les parcours des étudiants seront consultables sur une plateforme. Le président de la République a également fait part de l'existence d'employés fantômes dans les universités, notamment des retraités. Sept nouvelles universités seront construites en province alors que, fait-on remarquer, les locaux universitaires actuels sont dans un état pitoyable...

23/03 - Après plusieurs mois d'attente, le paiement des bourses d'études et des allocations d'équipement pour les étudiants de l'université d'Antananarivo a débuté. La distribution a été confiée à Paositra money, le service financier de Paositra Malagasy. Une cinquantaine de caisses réparties dans 4 grandes salles, pouvant accueillir 200 étudiants par vague ont été installées sur à l'université d'Ankatso mais la mauvaise organisation et la non-maîtrise du système ont été au rendez-vous. Le dispositif a été submergé par une marée humaine. La distribution s'est poursuivie tard dans la nuit, sans respect des gestes barrières. « *Distribution de bourses d'études ou distribution de variant du Covid-19 ?* », ironisait un étudiant. Certains, bloqués sur le site, ont dû dormir dans le gymnase de l'université.

20/03 - Le recrutement des Enseignants non-fonctionnaire (ENF) se poursuit. Le ministère de l'éducation prévoit d'en recruter 15 000, 40 000 d'ici 2023. Des formations seront dispensées dès cette année à 45 000 ENF pour améliorer la qualité de l'éducation. Une augmentation du montant des subventions allouées aux enseignants des écoles privées sera effective à partir de cette année. La Plateforme des directions de l'enseignement privé avait haussé le ton en raison de la suppression de leurs subventions alors que de nombreux établissements ont été contraints de fermer faute de ressources durant la crise sanitaire et n'ont pas pu régler le traitement de leurs enseignants mis en chômage technique.

► Droits de l'enfant

01/03 - Abus et exploitation sexuels en ligne : 44 % des enfants malgaches en sont victimes, selon le rapport d'étude de l'Ecpat-France portant sur 7 grandes villes. « *Avec le développement des nouvelles technologies, les enfants commencent à se familiariser avec l'Internet dès l'âge de 9 ans. La sensibilisation des parents et des enfants doit être davantage renforcée* », souligne l'ONG.

02/03 - Un protocole d'accord relatif à la promotion des droits de l'enfant et à la lutte contre toutes formes de violences ou d'exploitation sexuelle des enfants a été signé entre le ministère de l'éducation et l'ONG Ecpat France. Il s'agit de mettre en œuvre un programme de santé sexuelle au niveau des CEG et des lycées à travers le projet « *miralenta* », selon la ministre Marie Michelle Sahondrarimalala. Le projet bénéficiera à 10 000 élèves issus de 25 établissements scolaires dans huit grandes villes. « *Ce projet a pour objectif de lutter contre les violences basées sur le genre et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. La lutte contre la violence basée sur le genre devrait débiter en milieu scolaire* », a-t-elle indiqué.

04/03 - Selon l'Unicef Madagascar, « les fermetures d'écoles, liées au Covid-19 entre avril et août 2020, ont perturbé l'apprentissage de 7 millions d'enfants ». Les plus vulnérables et ceux qui ne peuvent accéder à l'enseignement à distance risquent de ne jamais reprendre le chemin de l'école. Déjà, « *avant la pandémie, 24 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 73 % des élèves à l'âge de fréquenter le collège n'étaient pas scolarisés* », rappelle l'Unicef. Et ce en dépit des initiatives prises par l'organisation et les partenaires techniques et financiers pour mettre en place des cours de remise à niveau, distribuer des livrets d'auto-apprentissage et des affiches sur la santé et le lavage des mains. 135 000 salles de classe ont été désinfectées.

23/03 - 14 765 adolescents et jeunes de 6 régions ont bénéficié des activités d'éducation sur la sécurité en ligne et la protection contre les abus et exploitation sexuels en ligne, à travers le programme « *We protect children online* », élaboré par l'ECPAT France Madagascar et soutenu par UNICEF et End Violence Against Children depuis 2018. Face aux dangers en ligne, notamment l'abus et l'exploitation sexuels, le renforcement de la capacité d'autoprotection des enfants contre ces dangers est essentiel pour qu'ils puissent jouir des avantages de l'Internet en toute sécurité et qu'ils soient moins vulnérables face aux dangers en ligne.

► Santé

19/03 - La 5^e enquête démographique et de santé enfin lancée, après 2 ans de retard. 22.000 ménages seront concernés, dans les 22 régions. L'étude, pilotée par l'Instat, va mobiliser 28 équipes, soit 196 agents de terrain, qui traiteront des thématiques telles que la fécondité et la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la survie de l'enfant, le paludisme, la nutrition, le VIH/Sida, les infections sexuellement transmissibles ainsi que les maladies non transmissibles. Les agents de terrain vont, en outre, « peser, mesurer et procéder aux tests d'anémie et du paludisme des enfants de moins de cinq ans et des femmes de 15 à 19 ans. »

25/03 - Tuberculose - Pour de nombreuses raisons, 9 % des malades abandonnent le traitement d'une durée de 6 mois dans la forme simple de la maladie, de 9 mois dans les formes résistantes. Le taux de mortalité est en hausse pour la tranche d'âge 15-40 ans. Néanmoins, le taux de guérison a connu une amélioration pour l'année 2020, selon le constat du ministère de la santé. Pour 2020, près de 22 % des malades se sont rétablis. 238 centres prennent en charge les malades et les traitements y sont gratuits.

► Médias, réseaux sociaux

02/03 - La mairie de la capitale relance l'idée d'une expulsion de la station MBS proche de l'opposition et de Marc Ravalomanana, du terrain d'Anosipatrana en portant l'affaire devant la justice. La mairie demande l'annulation du bail emphytéotique qui lie MBS à la mairie depuis 2000.

23/03 - Réseaux sociaux : des députés commettent des violations de correspondance en faisant fuiter des discussions privées sur WhatsApp. Un délit sévèrement puni par la loi. Des discussions sur un groupe WhatsApp entre la ministre de l'éducation et des députés ont fait le tour des réseaux sociaux. Des internautes réclament l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les responsables. D'autant plus qu'il ne s'agit pas de la première fuite d'informations confidentielles de ce genre depuis le début du quinquennat. A travers ces discussions, des députés font pression sur la ministre pour réclamer leur part dans les marchés de construction d'établissements scolaires dans leur circonscription. Ils réclament aussi des « quotas » pour le recrutement des enseignants. Des requêtes qui n'ont apparemment pas été satisfaites par Sahondrarimalala Marie Michelle. Quoi qu'il en soit, cette démarche des députés pourrait être considérée comme du trafic d'influence, relève *Midi*.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles

15/03 - Le sénateur Marcel Eongobelo, élu sous les couleurs de l'IRD pour la province de Toliara, somme le pouvoir de se prononcer sur le devenir du projet Base Toliara. Il reproche à l'Etat son indécision et son silence alors que la situation sociale est de plus en plus préoccupante dans le Sud et que les richesses de la région sont sous-exploitées. « Il n'y a pas de travail à Toliara. Il n'y a pas de sociétés. Des diplômés rejoignent le business des cyclo-pousses car c'est de l'argent facile bien qu'il rapporte peu. Il n'y a pas d'autres choix. Alors que Base Toliara est déjà en place et peut offrir des milliers d'emplois », déclare-t-il. Le risque d'explosion sociale ne serait pas à négliger. Des jeunes sans emploi sont à l'origine des troubles qui ont affecté récemment Toliara. Parfait Mana, ancien député et actuel conseiller municipal, est favorable à un large débat afin que chacun se fasse une opinion en pesant le pour et le contre du projet. Il accuse des ONG extérieures de s'immiscer dans les débats alors qu'elles ne connaissent pas, selon lui, la situation sur le terrain. Pour le colonel Rehosy Fanampera, gendarme retraité et opposant au projet, Base Toliara n'a pas respecté les communautés de base, a contourné les lois, n'a pas considéré les cahiers de charges et n'a pas communiqué sur les problèmes de radioactivité et environnementaux.

15/03 - Pour Ndranto Razakamanarina de la plateforme de la société civile AVG, les 28 766 rondins de bois précieux saisis et recensés par le ministère de l'environnement ne devraient pas faire l'objet de vente. La vente de ces richesses coupées illégalement, reviendrait en effet à faire du blanchiment et encouragerait les trafiquants à couper davantage de bois en toute illégalité. Ces rondins devraient être distribués aux artisans afin qu'ils puissent les travailler ou encore être utilisés pour la réhabilitation des patrimoines nationaux, a-t-il précisé.

22/03 - Non-rapatriement de devises - Les noms de sociétés exportatrices d'or révélés par le chef de l'Etat. Sur 22 opérateurs ayant reçu une autorisation, 11 ont exporté de l'or en 2020. La majorité d'entre eux n'ont pas rapatrié leurs devises. Une des raisons pour lesquelles le gouvernement a suspendu les exportations d'or en octobre dernier. En 2020 Madagascar a exporté officiellement 1,93 tonne d'or pour une valeur estimée

à 394 milliards Ar mais le taux de rapatriement des devises a été très faible, voire insignifiant : il s'est élevé à 1,15 %. 389 milliards n'ont donc pas été injectés sur le Marché interbancaire de devises (MID). Le code des changes stipule cependant qu'un opérateur dispose de 90 jours pour rapatrier les devises issues des échanges commerciaux et les verser sur un compte national. Beaucoup d'opérateurs enfreignent cette loi. Cela ne concerne pas uniquement le secteur aurifère mais presque tous les autres domaines d'activité, pour ne citer que les entreprises franches. Le gouvernement envisage de bloquer les comptes des opérateurs récalcitrants.

► Environnement, aménagement

30/03 - Lutte antiacridienne : cinq régions suivies de près. Selon les estimations du ministère de tutelle, les criquets envahissent actuellement 70.546 ha de terrains dans ces cinq zones. Alors que l'invasion acridienne menace chaque année des milliers d'hectares de cultures dans le Sud et le Sud-Ouest, la campagne de lutte a commencé en février 2021. Les opérations se déroulent en deux temps : des pulvérisations sur le terrain, suivies de la mobilisation d'aéronefs à travers une collaboration avec le ministère de la défense.

11/03 - Projet Tanamasoandro : lancement de l'étude d'impact environnemental et social en vue de la création de la ville nouvelle à Imerintsiatosika. Contrairement aux habitants d'Ambohitrimanjaka, la population n'a pas contesté l'implantation de la nouvelle ville dans la commune. Le projet sera érigé sur un terrain de près de 1 000 ha. Il prévoit la construction de logements sociaux pouvant accueillir de 100 000 à 300 000 personnes, d'une autoroute, d'infrastructures scolaires et sanitaires, de complexes sportifs et hôteliers, de voies de communication et de nombreux bureaux. 747 ha des 982 ha concernés par le projet appartiennent à l'Etat, indique-t-on. Seuls 235 ha appartiennent à des particuliers et les pourparlers pour l'acquisition de ces terrains sont déjà engagés. Les techniciens affirment avoir bien répertorié ces propriétés privées qui devront faire l'objet d'expropriation mais des propriétaires émettent déjà des craintes quant à la transparence dans la gestion du projet, certains se plaignent de ne pas avoir été correctement informés. Les habitants de 7 fokontany ont manifesté.

30/03 - Dix investisseurs ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat pour le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de la future autoroute reliant Antananarivo à Toamasina, d'une longueur de 260 km. La partie malgache s'attèle actuellement au côté technique du dossier. Ce projet a été annoncé en conseil des ministres, le 3 février. Les travaux, d'une durée de trois ans, devraient commencer cette année. Un système de péage sera mis en place pour son usage mais la distance entre les deux localités sera considérablement raccourcie par rapport à la RN actuelle. Neuf autres investisseurs ont également répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour le financement, la conception et la construction de la voie rapide reliant Antananarivo à Imerintsiatosika où sera construite la nouvelle ville Tana Masoandro. Il est également prévu la construction d'un chemin de fer pour desservir la ville nouvelle.

22/03 - Protection de l'environnement : les agents forestiers non équipés et en sous-effectif. On ne compte qu'un agent forestier pour 100 000 à 200 000 ha. Une réalité qui serait très éloignée des normes internationales, selon la ministre de l'environnement, Baomiavotse Vahinala, pour qui Madagascar a besoin de 100 postes budgétaires chaque année si l'on veut combler ce déficit. Outre les besoins en ressources humaines, le secteur fait également face à des soucis d'équipement. Disposant du statut paramilitaire, les agents forestiers ne sont pas armés, ce qui constitue une faiblesse majeure face aux diverses pressions qu'ils subissent. Le secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie projeterait de les doter de Mas 36.

26/03 - Sables minéralisés de Taolagnaro : Rio Tinto diffuse un rapport de QMM sur la qualité de l'eau et affirme n'utiliser aucun produit chimique. La société écrit notamment : « *Bien que le système de gestion de l'eau n'ait pas fonctionné aussi bien que prévu dans certains cas, les données recueillies et les enquêtes internes ont permis de démontrer aucun impact perceptible sur les milieux récepteurs* ». Une série de mesures auraient été prises pour corriger les lacunes décelées. Une étude spécialisée indépendante est en cours et devrait s'achever début 2022.

► Coopération, bailleurs de fonds

10/03- Un accord de rééchelonnement de la dette publique entre la France et Madagascar a été signé. D'un montant total de 1,6 million d'euros, cette dette soumise au différé est constituée par les prêts consentis par l'AFD ayant fait l'objet d'un contrat ou de toute autre forme d'arrangement financier conclus avant le 24 mars 2020 d'une durée supérieure à un an. Les fonds concernés par cet accord ont été accordés au gouvernement ou à une entité bénéficiant d'une garantie explicite du gouvernement. Pour sa part, celui-ci s'engage à consacrer les ressources libérées à l'augmentation des dépenses dédiées à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la crise du Covid-19.

Pour cette année, le montant de dette extérieure que Madagascar doit rembourser s'élève à 528,5 milliards Ar dont 355,4 milliards en principal et 173,1 en intérêts. Cela représente une hausse de 11,6 % de remboursement de dette par rapport à la prévision de la loi de finances rectificative 2020. La loi de finances initiale 2021 indique que « *les dettes échues en 2021 concernent notamment les prêts octroyés par la Banque mondiale d'un montant de 199,8 milliards Ar et de la Deutsche Bank pour 87,9 milliards Ar* ». Pour rappel, en septembre 2020, Andry Rajoelina avait plaidé en faveur de l'effacement de la dette des pays les plus impactés par la crise sanitaire mondiale. La dette publique de Madagascar représente environ 30 % de son PIB.

12/03 - Les volontaires du Corps de la Paix reviendront à Madagascar au 2e semestre et reprendront leurs activités dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de la jeunesse. Les volontaires ont dû quitter la Grande île en 2020 en raison de la pandémie.

18/03 - Un nouveau câble sous-marin qui relie La Réunion, Maurice, Madagascar et l'Afrique du Sud est actif après plus de 5 années de travail. Long de 2 300 km, il est équipé de la dernière génération de fibre optique. Le câble METISS doit offrir des débits 24 fois supérieurs aux dispositifs déjà présents dans l'océan Indien (LION et SAFE). La connexion vers les serveurs sud-africains serait 4 fois plus rapide que vers ceux basés en Europe. METISS offre une route directe vers les serveurs Google, Microsoft, Facebook et autres fournisseurs de contenus basés en Afrique du Sud. Sa naissance est issue de la volonté de 6 opérateurs télécoms d'envergure régionale, sur une initiative de la COI, avec l'appui du gouvernement sud-africain. Avec ce câble, la Grande île bénéficie d'une troisième sortie internationale au niveau de Taolagnaro. Les échanges entre les îles de l'océan Indien seront facilités, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, avec de partenariats entre hôpitaux et entre universités.

31/03 - Le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord d'un montant de 312,4 millions de dollars en faveur de Madagascar, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Il s'agit surtout d'un appui au redémarrage de l'économie frappée par la pandémie. Plusieurs engagements ont été pris par le gouvernement. Parmi ceux-ci figurent l'accroissement des recettes intérieures, la réduction des transferts accordés aux entreprises publiques comme la Jirama, le respect des prix réels des carburants afin d'éviter l'accumulation de nouveaux passifs envers les compagnies pétrolières. Des dossiers qui sont tenus à l'œil par le FMI depuis l'ère Rajaonarimampianina. L'accord de principe avait été obtenu par Madagascar début février. En 2020, le FMI avait déjà accordé au pays deux financements d'urgence de 166 millions et 172 millions de dollars. Un décaissement immédiat d'une première tranche porte sur un montant de 69,4 millions de dollars. Les autres tranches seront échelonnées sur 40 mois.

► Economie - Social

03/03 - Depuis 2009, la Jirama a accumulé un déficit opérationnel d'environ 3 700 milliards Ar, soit un milliard de dollars. Des sommes folles englouties qui n'ont pas servi à la majorité de la population mais à la minorité de riches consommateurs résidentiels et aux riches fournisseurs d'électricité, selon un post de blog de la directrice des opérations de la Banque mondiale. Cette somme n'a pas profité aux 85 % de Malgaches qui n'ont pas accès à l'électricité. « *C'est la somme des déficits créés par le maintien d'une politique tarifaire inefficace et non ciblée du secteur électrique pendant plus de dix ans* », précise-t-elle. « *Ces chiffres démontrent à quel point les pouvoirs qui se sont succédé sont tous coupables d'avoir laissé pourrir la situation dans un secteur qui s'avère stratégique* », écrit *Midi*. Des fournisseurs d'électricité de la Jirama ont largement profité de cette mauvaise gestion : ils ont bénéficié des marges excessives d'un grand nombre de contrats d'achat d'électricité, dont la plupart ont été attribués illégalement en gré-à-gré au cours de la période 2009-2017. Certains de ces contrats ont été renégociés par la nouvelle direction mais il reste encore beaucoup à faire.

Idah Z. Psarayi-Riddihough a fait sensation récemment en adressant un courrier au ministre de l'économie et des finances, Richard Randriamandranto dans lequel elle menaçait de suspendre l'octroi de 475 millions de dollars d'aides financières si les autorités renonçaient à l'application de la tarification Optima de la Jirama, censée donner la priorité au raccordement des 85 % de la population qui ne le sont pas encore, au détriment des couches sociales les plus favorisées. Et de poursuivre par des constats implacables : « *La pandémie Covid-19 nous a montré la valeur d'avoir accès à l'électricité et à Internet pour que les enfants puissent continuer à aller à l'école, que les adultes puissent continuer à travailler et que nos travailleurs essentiels soient en sécurité. L'accès à l'électricité n'est ni un luxe ni une option, c'est une bouée de sauvetage, une utilité sociale, un moteur de l'économie et une base essentielle sur laquelle l'économie s'appuie pour se développer.* »

13/03 - Secteur du tourisme : « un manque à gagner de 500 millions de dollars en 2020 avec une perte atteignant 90 % », a déploré Aina Raveloson, président de la Confédération du tourisme. En attendant la

reprise des activités touristiques, la protection du capital naturel s'avère prioritaire. Des mesures d'accompagnement seront prises en faveur des acteurs touristiques afin de préserver l'environnement, avec le concours de l'Usaid. Les communautés riveraines des aires protégées seront particulièrement accompagnées.

05/03 - Le conseil des ministres a donné son accord pour des travaux de levée sismique afin de définir le plateau continental au large des côtes Sud du pays. Les travaux seront réalisés en collaboration avec la « *Second institute of oceanography* » (SIO), une entité chinoise. Les résultats de cette étude seront ajoutés au dossier déposé par Madagascar devant la Commission des Nations unies sur le plateau continental en 2011. Les experts estiment à 860 000 km², la superficie de ce plateau continental. Cette procédure revêt une importance économique et géostratégique capitale : elle permet de jouir d'« *un droit souverain* » sur l'exploration et l'exploitation des richesses se trouvant au-dessus et en-dessous du plateau continental. La levée sismique indispensable avait été différée pour des raisons financières. Son coût se chifferrait en dizaines de millions de dollars, ce qui amène certains à s'interroger sur la teneur de l'accord entre l'État et la société chinoise SIO.

04/03 - Accidents de la route : des pertes économiques estimées à 7,4 % du PIB. Le problème pourrait constituer l'un des obstacles au développement du pays, « *ce qui nécessite le renforcement de la gouvernance de ce secteur* », a fait savoir Hajatiana Rabeandriamaro, directeur de la sécurité et de la sûreté des secteurs transports et tourisme. Une agence nationale de la sécurité routière devrait être mise en place. Dans le cadre de la validation de la stratégie nationale de sécurité routière, les parties prenantes devront également considérer certains facteurs comme le changement climatique, les attaques de convois et la lutte contre la corruption.

03/03 - Androka-Ampanihy Ouest - Sept personnes meurent de faim. Des familles entières des fokontany éloignés se déplacent pour essayer de trouver de la nourriture auprès du maire d'Androka, dans le district d'Ampanihy Ouest. Des personnes sont décédées en cours de route, d'autres à leur arrivée. Près de 300 personnes ont fait le déplacement à pied, sur 30 à 35 km. « *Un déplacement massif vers d'autres lieux ne s'est jamais produit* » explique le maire d'Androka. Le maire et les élus d'Ampanihy lancent un appel de détresse. Les ressources dont ils disposent ne permettent pas de nourrir les migrants.

31/03 - Quatre produits agricoles malgaches ont été refoulés du marché européen pour manquement au respect des réglementations phytosanitaires. « *Le nombre de rejets augmente. Depuis le début de cette année, il y a eu des grains secs en milliers de tonnes ou encore de la vanille. Au début de l'année, nous avons aussi eu un lot de litchi dont les résidus en souffre étaient trop élevés* », a révélé le chargé de programme de l'UE à Antananarivo. Ces dispositions concernent toute une série de molécules dans les pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...) qui ne sont plus autorisées sur le marché européen. Le programme Rindra financé par l'UE propose notamment la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles ainsi que le renforcement du système de contrôles de pesticides, tant pour les produits locaux que les produits d'exportation.

Taux de change au 31/03/21 : 1 euro = 4 469 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews, Mada-actu.info.